

Le Mot du Maire



Les années se suivent et malheureusement, se ressemblent !

En effet, l'horreur a, cette année encore, frappé notre pays de surcroit le jour de la fête nationale. Plusieurs dizaines de personnes innocentes sont lâchement assassinées, alors qu'elles sont venues sur les bords de la méditerranée admirer le feu d'artifice qui clos les festivités de la journée qui symbolise les valeurs universelles de la République : la Liberté, l'Egalité, et la Fraternité.

Quel acte ignoble !

Personne ne peut rester indifférent quand on voit que l'horreur vient toucher une famille qui vit dans une commune de notre territoire, donc très proche de nous. A l'approche des fêtes de fin d'année, nous aurons une pensée particulière pour cette famille cruellement touchée.

Plus que jamais, nous devons faire bloc pour repousser la barbarie et dire non à ceux qui veulent détruire notre société.

Au niveau communal, l'année 2016 débuta avec la disparition de notre doyen, Georges RUFFIER qui est allé rejoindre son village natal en Savoie. C'est aujourd'hui mon prédécesseur Camille BARBIER, qui endosse ce « titre ». Je lui souhaite de le porter le plus longtemps possible ...

L'année écoulée a vu la poursuite de la mise en conformité de notre patrimoine, conformément aux engagements pris au travers de l'Agenda d'Accessibilité Programmé, validé par le Préfet. Ainsi, ont été réalisés les travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la salle des fêtes, du commerce multi-services et de l'église. C'est un investissement non négligeable, entièrement financé par la commune et ce, malgré la baisse des dotations de l'Etat qui s'est poursuivie. Par ailleurs, nous ne pouvions plus prétendre à des subventions puisque déjà utilisées pour les opérations de l'année précédente.

Je tiens à remercier, à cette occasion, les élèves de la section menuiserie de la MFR de Saint-André le Gaz, qui ont réalisé la mise en accessibilité de l'escalier permettant d'accéder à la scène de la salle des fêtes. C'est un partenariat « gagnant-gagnant » entre la MFR et la commune : les élèves travaillent sur une opération concrète (études, préparation et pose), la commune assurant la fourniture des matériaux nécessaires. Je félicite Gérard CHOLLAT, adjoint aux bâtiments mais surtout professeur de ces élèves, pour le travail effectué particulièrement soigné. Je remercie également les différentes entreprises pour la qualité de leur réalisation dans des délais toujours aussi serrés, entre deux locations de la salle.

Je souhaite profiter de ce petit mot pour signaler l'initiative d'une association de la commune : les foulées du Pas'sage. Les membres de l'association ne se contentent pas de fouler les chemins communaux car ils savent également prendre la débroussailleuse et la tronçonneuse pour redonner vie à certains chemins. Ainsi, le chemin situé en amont du tunnel de la voie ferrée (hameau du Cabit) qui avait disparu sous les broussailles, a revu le jour, en ce début du mois de septembre. Remerciements pour ce travail et félicitations pour cette initiative !

L'aménagement de la zone de l'ancienne usine avance normalement. Les premières maisons doivent être livrées dès le printemps prochain. Le bâtiment qui abritera les huit logements locatifs devrait sortir de terre au cours du mois de janvier, pour une livraison prévue en février 2018. Les travaux de finitions du lotissement devraient intervenir à l'automne 2017.

Ce sont dix nouveaux enfants qui seront scolarisés dans notre école communale dès la rentrée 2017. Sans cet apport, la fermeture d'une classe était inévitable, puisque quatorze CM2 quitteront l'école à la fin de cette année scolaire. Les quatre classes seront ainsi maintenues pour la rentrée 2017-2018.

Pour Le Passage, 2017 sera marquée par 2 évènements majeurs :

Tout d'abord, le 1^{er} janvier 2017 sera portée sur les fonds baptismaux la communauté de communes des Vals du Dauphiné, qui regroupe les 4 intercommunalités de Bourbre-Tisserands, de la Vallée de l'Hien, des Vallons du Guiers et des Vallons de la Tour.

Après bien des vicissitudes, ce nouveau périmètre voit le jour regroupant 37 communes et près de 62000 habitants. Les différents services sont déjà en ordre de marche, il ne manque plus que la structure politique à mettre en place. Ce sera chose faite courant janvier. Il faudra bien toute l'année 2017 pour mettre sur les rails cette nouvelle structure qui sera le garant de l'avenir de nos communes et de leur population.

Les travaux de la tranche 3 d'aménagements de la traversée du village, qui porteront sur le tronçon allant de la place au rond-point, se dérouleront tout au long de l'année à venir. Vous trouverez dans ce bulletin, le détail des travaux prévus.

Avec la réalisation de cette tranche, se terminera l'opération engagée en 2010, d'aménagement de la RD73k qui traverse notre commune.

Ces travaux auront été menés sans pour autant délaisser le patrimoine de la commune puisqu'en parallèle, de gros travaux ont été menés sur nos bâtiments communaux, le tout dans le respect des possibilités financières de la commune.

Enfin, 2017 verra se dérouler 2 scrutins importants : l'élection présidentielle les 23 avril et 7 mai, puis les élections législatives les 11 et 18 juin. Voter est un droit mais c'est aussi un devoir !

Je ne terminerai pas ce mot, sans remercier toute l'équipe qui m'entoure, le personnel communal qui œuvre tout au long de l'année pour le bon fonctionnement des services, l'équipe enseignante et les intervenants des Temps d'Activités Pérисcolaires pour l'épanouissement de nos enfants. Enfin, je voudrais souhaiter des jours meilleurs pour toutes les personnes ou familles qui sont dans la difficulté ou dans la souffrance aujourd'hui.

**Que 2017 soit une agréable année, à vous toutes et à vous tous, Passageoises et Passageois.
Bonne et belle année 2017 !**

Le Maire,
Laurent MICHEL



Sommaire

La vie de nos associations	P. 4
Comité des fêtes	P. 5
Union Sportive Cassolards et Passageois - USCP	P. 7
Association Sportive Le Passage – Football Vétérans et Rando Amitié Le Passage	P. 10
A.S.P. Basket	P. 11
Sport et Loisirs	P. 13
Sou des Ecoles	P. 14
Cantine Garderie Périscolaire	P. 16
Amicale Boule	P. 17
Les Amis du château	P. 18
Le Chant Barans et Equilibrio	P. 19
L'Art et l'Amitié à Le Passage	P. 20
Les Foulées du Pas'sage	P. 21
ACCA et L'Eglise de Le Passage vous informe	P. 22
FNACA - UMAC	P. 23
Opération LIONS SOS	P. 24
Osez	P. 25
Agence de mobilité	P. 26
Pages Pratiques	P. 28
Comment Obtenir	P. 30
Nouveaux arrivants et Etat Civil	P. 31
Commission Embellissement Fleurissement Environnement et déclaration de ruchers	P. 32
Charte régionale d'entretien des espaces publics	P. 33
Ecole Primaire de Le Passage	P. 35
Boîte à livres	P. 36
Temps d'Accueil Périscolaires	P. 37
Urbanisme	P. 38
Plan Local d'Urbanisme intercommunal	P. 39
Acquisitions et Budget 2016	P. 40
Voirie	P. 43
Bâtiments communaux	P. 46
Commission Communale d'Action Sociale	P. 49
Voyages à ma porte	P. 50
Communauté de communes Les Vallons de la Tour – THD et Zone blanche	P. 51
ADMR	P. 52
SSIAD et Croix-Rouge	P. 53
Coordination Gérontologique de Virieu	P. 54
Centre de Soins de Virieu	P. 55
Le Passage, il y a 30 ans	P. 56

La Vie de nos Associations



Cette année, marque l'arrivée d'une nouvelle association, la 17^{ème} de notre commune : « Le chant Barans » dont vous trouverez une présentation dans ce bulletin municipal.

En me remémorant certains articles de bulletins municipaux de quelques années en arrière que l'on appelait « la Gazette », en 2009, notre commune comptait 12 associations. En ces sept années écoulées ce sont donc cinq associations passageoises qui ont vu le jour.

Nous pouvons nous réjouir que de nos jours, il y ait encore des hommes et des femmes animés par la volonté, la détermination de faire ensemble, le propre de toute association. Belle façon de « tordre le cou » à la tendance actuelle de notre société dite individualiste ! Les Passageoises et les Passageois ont encore de belles valeurs humaines et humanistes.

Faire vivre une association, n'est pas toujours facile pour les bénévoles qui se mobilisent sans compter pour la réussite de leurs manifestations. Et pourtant, à chacune d'elle, nous constatons que des bénévoles se dévouent à la tâche malgré l'incertitude du succès de celle-ci.

Merci à tous les organisateurs de manifestations, merci pour leur dévouement, merci pour l'esprit d'équipe qui les anime, merci pour leur courage.

Merci à toutes les personnes qui viennent et participent aux diverses animations récompensant et reconnaissant ainsi l'investissement des bénévoles.



Le Dauphiné Libéré a désormais une nouvelle correspondante passageoise pour notre commune : Nadège MERMILLOD-BLONDIN dont vous trouverez les coordonnées en page pratique de ce bulletin.

Au nom de la Commission Information, je souhaite à tous les bénévoles des associations passageoises la pleine réussite pour leurs manifestations à venir, à toutes les Passageoises et Passageois une bonne et belle année 2017.

Agnès CHAUT-SARRAZIN
Responsable Commission Information



Directeur de publication : Laurent MICHEL, Maire de Le Passage.

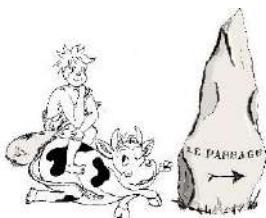
Rédaction : Les membres de la Commission Information

Agnès Chaut-Sarrazin, Rachel Massonnat, Lisa Perrin, Claude Albert et Laurent Michel.

Tirage : 470 exemplaires - **Impression :** NumeriP - 38110 Saint Jean de Soudain - **Dépôt légal :** 4^{ème} trimestre 2016

Remerciements : La Commission remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction des articles de ce bulletin ou fourni des photographies.

Comité des Fêtes



Contrairement aux autres associations le comité des fêtes bénéficie d'une annualité de fonctionnement. C'est ainsi que peut se tirer son bilan à la fin de l'année civile. C'était donc en novembre dernier que la salle Mont Blanc a accueilli pour la première fois depuis longtemps la quasi intégralité des associations locales comme le réclame ses statuts.

Une assistance satisfaisante pour un bilan qui ne l'est pas moins. Tout avait bien commencé, en janvier, avec la prestation remarquable des patoisants de Dolomieu pour une soirée qui venait remplacer la soirée jeux qui s'étiolait au fil des années. Salle pleine donc, avec un bon succès populaire.

Presqu'aussi remplie fût la salle des fêtes, pour la venue des musiciens et chanteurs du trio Florimon, qui avec des succès de Georges Brassens (mais aussi des inédits) ont ravis les amateurs de musique à texte.

N'ayant pas pu obtenir des billets pour la grotte Chauvet, c'est néanmoins en Ardèche qu'un car bien rempli a emmené adultes et enfants pour une journée dépaysante et exotique au safari-parc de Peaugres. Dommage que la météo n'ait pas été à la hauteur d'un mois de mai.



En juillet, c'est la deuxième édition de la fête d'été qui a mobilisé le comité des fêtes et les associations volontaires. Comme les « runners » des Foulées du Pas'sage, le Sou des écoles, le basket et la gym volontaire qui ont également participé. C'est une animation sans prétention, essentiellement au service des associations puisque chaque société participante conserve le bénéfice de ses prestations (buvette, buffet....). Le comité assurant la prestation « repas » et la mise en œuvre du feu d'artifice. Avec une assistance un peu moins fournie qu'en 2015, la journée et la soirée ont néanmoins satisfait les présents, prémisses des vacances d'été.

Par une belle soirée d'automne s'est déroulée la traditionnelle randonnée pédestre en semi nocturne, sur de nouveaux itinéraires tracés par les spécialistes de Rando Amitié. Avec une participation en hausse, ce fut un agréable succès, peut-être dynamisé par la collation « soupes » à l'arrivée.

En octobre, une quarantaine de villageois ou d'anciens villageois se sont retrouvés dans un restaurant local pour fêter une dizaine ou une demi-dizaine d'années au cours d'un banquet des classes qui semble désormais bien inscrit dans le calendrier.

La dernière manifestation ou plutôt la dernière initiative du comité fut de réserver dès le printemps des billets pour le festival international du cirque de Voiron présenté par l'inénarrable Jean-Pierre Foucault. Des billets qui ont rapidement trouvé preneurs pour une soirée magique pour petits et grands.

Mais le rôle du comité des fêtes, au-delà de l'organisation de divertissements, c'est aussi la gestion de la salle des fêtes et de son matériel. C'est ainsi qu'au cours de l'année, différents matériels de cuisine ont été renouvelés et un four micro-onde a été acquis.

Le bilan financier présenté à l'occasion de l'assemblée générale fait état d'un déficit, dû essentiellement à la prise en charge des frais de déplacement des sorties en car ainsi que de la politique du prix coûtant pour minimiser le coût pour les habitants du village. Les recettes sont donc essentiellement les subventions et la quote-part sur les locations de la salle des fêtes. Rien d'inquiétant pour l'heure, les finances de l'association sont encore solides.

L'assemblée générale du comité des fêtes est aussi l'occasion pour la commune d'établir le calendrier général des manifestations des associations locales.

Pour le comité des fêtes, les grandes lignes de son programme, élaborées en comité directeur, ont été acceptées.

On trouvera donc :

- une soirée théâtre en janvier avec le retour de la troupe de patoisants de Dolomieu et sa nouvelle pièce ;
- une deuxième soirée théâtrale en mars avec la venue de Serge Papagalli et de sa troupe ;
- la reconduction de la fête d'été début juillet, peut-être dans un nouveau cadre ;
- la randonnée pédestre en septembre ;
- et le banquet des classes (en 2 et 7) en octobre.

Hors village, seule pour l'heure, est prévue une nouvelle tentative de sortie au fac-similé de la grotte Chauvet en Ardèche.

Mais d'autres animations restent possibles au gré des idées ou des suggestions.

A cet égard, la porte est grande ouverte à celles ou ceux qui voudraient amener des idées ou un peu de temps au comité des fêtes du village.

Lors de l'assemblée générale, le conseil d'administration du comité a été renouvelé. Il comprend comme l'indique ses statuts deux représentants par association.

A l'heure de la mise sous presse le bureau n'a pas été constitué.

Membres du bureau : Maryvonne POULET, Christine MOREL, Danièle RONDEPIERRE, Norbert GUILLAUD, Serge BELLEBAULT, David TRIPIER, Gaby BLANC.

Contacts :

Maryvonne POULET : 04.74.88.10.45 Mail : poulet.jean@orange.fr

Christine MOREL : 04.74.88.70.49 Mail : christinemorel@free.fr

Norbert GUILLAUD : 04.74.88.17.55 Mail : famille.guillaud@laposte.net



Repas des classes le 16 octobre 2016

Union Sportive Cassolards Passageois - U.S.C.P.

Cette année 2016 a été ponctuée par de nombreux changements au sein de l'USCP. Elle fut marquée par l'élection d'un nouveau président, de nouveaux entraîneurs pour nos catégories jeunes et seniors, la création d'une équipe U17, ainsi que la mise en place d'une nouvelle manifestation. Bref, une saison riche en émotions.

Ce début de saison est l'occasion de mettre en avant toutes les personnes qui ont œuvré, œuvrent et œuvreront à faire vivre et perdurer l'USCP. Parmi elles, je tiens à remercier chaleureusement les dirigeants, bénévoles, éducateurs, arbitres, joueurs, parents ainsi que nos sponsors et municipalités, tous habités par une même passion pour notre sport, notre club et nos valeurs.

COMPOSITION DU BUREAU 2016-2017

Président : Romain VIUDEZ

Vice-Président : Anthony BECHET

Trésorière : Arlette CÉZARD-Nathalie RAJON

Secrétaire : Jérôme VALLON

Correspondante : Sylvie BELHADI

Autres membres du bureau : John FERRAND - Patrice BÉCHET - Marcel MERMILLOD - André BÉCHET - Gilles CÉCILLON - Nadège BERGER - Xavier MELGARD - Leslie BOISSAC - Christelle FLEURY - Flavien BECHET - Paul THOUVENIN.



Merci coach Marcel !

Après de nombreuses années passées à entraîner et encadrer les plus jeunes catégories de l'USCP, Marcel MERMILLOD a décidé de s'éloigner des terrains cette saison. Présent les mercredis après-midi pour l'entraînement, les samedis pour accompagner nos jeunes pousses, et organiser les plateaux à domicile, Marcel a côtoyé et vu grandir de nombreuses générations du club. Si l'USCP se porte bien aujourd'hui, c'est en partie grâce à des personnes comme lui, indispensable à la vie d'un club, et pour cela, nous lui disons un immense merci !

Lumière sur Dédé et Gust, nos dirigeants seniors :

Tout le monde au club les connaît, André BECHET et Auguste PERRIN-BIT, dits "Dédé" et "Gust", qui font partis des figures emblématiques de l'USCP. Ils n'aimeraient pas que l'on résume ici leurs carrières de joueurs et d'arbitres officiels, alors nous aimeraisons simplement les remercier d'être présents chaque dimanche aux côtés de nos deux équipes Seniors, à domicile comme à l'extérieur, en tant que dirigeants mais aussi en tant que supporters, puisque même avec le drapeau d'arbitre de touche à la main, la passion prend souvent le dessus et les encouragements se font entendre tout au long des matchs.



Du changement à la présidence :

Après 4 saisons en tant que président, Jérôme VALLON a laissé les rennes du club, cette saison, à Romain VIUDEZ, déjà dans ce rôle la saison dernière, épaulé par son vice-président Anthony BECHET, également joueur senior.

Le bureau a également enregistré de nouvelles arrivées : Nadège BERGER, Leslie BOISSAC, Christelle FLEURY et Xavier MELGARD. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Du côté sportif :



Le Challenge Rémy et Mélanie remporté par Dolomieu.

Cette saison le "Challenge Rémy et Mélanie" repart du coté de Dolomieu victorieux, et sera remis en jeu en début de saison prochaine. L'équipe de l'USCP était composée de joueurs seniors mais aussi d'amis proches de Rémy et Mélanie, pour la plupart anciens licenciés du club. (Photo).



Le Tournoi "Adrien CAMPEGGIA"

Pour la deuxième année consécutive, la famille CAMPEGGIA et l'USCP ont organisé le 16 Mai dernier, sous un soleil de plomb, le tournoi en hommage à Adrien CAMPEGGIA. Ses frères, ses parents, sa famille, amis, collègues, joueurs et supporters de l'USCP, tous étaient là. Une belle journée placée sous le signe de l'émotion.

Foot animation :

Du côté des plus petites catégories, nous avons un effectif de 15 licenciés U7/U8/U9 encadré le mercredi par Tristan BECHET (joueurs U15), Nathan DOUBLIER (ancien joueur du club) et Sylvie BELHADI qui les suit également le samedi. L'objectif est de s'amuser avec le ballon et les copains.

Concernant nos U10/U11, cette catégorie était composée de 15 joueurs l'année dernière et encadrée par Romain CHATELUS et Thierry BEL. Avec des joueurs assidus à l'entraînement prenant plaisir et joie à jouer et progresser ensemble, Thierry et Romain ne pouvaient que continuer. Cette année 16 joueurs, dont 2 footballeuses, composent l'effectif. Déjà beaucoup de victoires sur les plateaux, une bonne saison en perspective.

L'année dernière, les U13, avaient un effectif de 17 joueurs (assidus à l'entraînement), et ont connu une première phase avec seulement une défaite. La deuxième phase fut plus compliquée avec seulement 2 victoires en 12 matchs.

Pour la saison en cours, l'équipe se compose de 14 joueurs dont 2 filles (toujours assidus à l'entraînement) et est encadrée par John FERRAND et François GUILLAUD. Elle vient de terminer la première phase avec une victoire et 3 défaites. La coupe festival Isère vient de commencer et l'équipe débute par une victoire contre Vallée du Guiers 4. Il faut continuer sur cette lancée.

L'objectif est avant tout que les enfants prennent du plaisir à jouer ensemble tout en progressant.

La catégorie U15 est dirigée cette année par Florian BARBIER avec un effectif de 18 joueurs. La saison dernière s'est terminée en milieu de tableau donc pourquoi ne pas aller chercher le haut du tableau cette saison...

La nouvelle catégorie d'U17 est dirigée par Flavien BECHET cette saison, avec un effectif de 15 joueurs. Le milieu de tableau est visé pour cette première année. De plus, nous avons mis en place un entraînement spécifique pour nos gardiens U13, U15, U17 réalisé par Samuel BATAGNE (ancien gardien formé au club) le mercredi à Le Passage.

Chez les seniors, l'année dernière a été assez mitigée. Nos équipes 1 et 2 ont fini 7^{ème} et 8^{ème} dans leur championnat respectif. On notera tout de même le joli parcours en coupe Isère de l'équipe réserve qui s'est inclinée 5-4 en quart de finale contre le finaliste l'Isle d'Abeau.

Cette saison, Thierry BEL a voulu prendre du recul avec le groupe senior mais continue d'entraîner nos jeunes. Merci Thierry pour ces 3 années passées avec le groupe senior.

L'équipe fanion est dirigée par Pierre LAFRANCHESKINA et l'équipe réserve est dirigée par Romain VIUDEZ épaulé par François GUILLAUD. Le début de saison a été délicat pour nos deux équipes, en espérant que les résultats reviennent en 2017 pour maintenir les deux équipes.



Les U17 face à Vallée du Guiers à St Didier



Les seniors 2, contre Ascol 2 en championnat

On a poussé la chansonnette le temps d'une soirée :

Une soirée karaoké réussie. En octobre, le club a organisé pour la première fois une soirée karaoké accompagnée d'une paëlla à St Didier de la Tour. Cette manifestation a connu un franc succès puisque pas moins de 200 personnes ont répondu présentes.

Comme de coutume, les calendriers du foot vous seront proposés à la vente avant les fêtes de fin d'année. Le concours de belote reviendra également pour sa 5^{ème} édition.

Un immense merci à tous les sponsors, artisans et commerçants de Le Passage, qui soutiennent l'USCP, à travers les publicités sur les calendriers et les dons de lots pour le concours de belote.

Que vous soyez joueurs, joueuses, dirigeants, ou bénévoles, n'hésitez pas à chauffer vos crampons ! Venez nous rencontrer autour du rectangle vert du Passage et de Saint Didier pour prolonger la troisième mi-temps !

Remerciements

Merci à Jules PERRET notre arbitre officiel, présent tous les week-ends sur les terrains de l'Isère.

Merci à Daniel FRECHET notre arbitre bénévole, toujours disponible pour arbitrer l'équipe réserve.

Merci à Dédé BECHET et Gilles CECILLON qui tracent nos 2 terrains chaque semaine.

Les dates à retenir pour 2017

Samedi 4 Février 2017 : Concours de Belote à la salle des fêtes de Le Passage

Samedi 10 Juin 2017 : Assemblée générale de l'USCP

Samedi 25 Novembre 2017 : Vente des calendriers.

L'US Cassolards-Passageois vous souhaite une belle année 2017 !

Le Président,
Romain VIUDEZ.

Association Sportive Le Passage/Sainte Blandine

Football Vétérans



Tout comme la saison dernière, l'ASP Vétérans compte une vingtaine de joueurs dont l'âge varie entre 32 et 63 ans. Nous jouons en entente avec les vétérans de Sainte-Blandine. Les matchs se jouent en alternance sur les deux communes. En vétérans, nous appliquons les règles habituelles du football mais tous les tacles sont interdits et les mi-temps durent 40 minutes. Les matchs se déroulent le vendredi soir à 21 heures. Nos confrontations se terminent toujours autour d'un verre et d'un repas qui nous permettent de refaire le match.

Nos manifestations :

- Assemblée générale : courant juin 2017
- Tombola avec de nombreux lots (dinde, jambon...) : Tirage le 10 décembre 2017
- Boudins diots : le 10 décembre 2017

Pas d'enjeu, que du jeu !

Président : Denis VASSELLA

Secrétaire : Mathieu BARBIER (06.32.28.38.51) mail : ninemat@gmail.com

Trésorier : Didier CASSON



Rando Amitié Le Passage

L'année 2016 se termine pour le club de randonnées de Le Passage, où règnent convivialité, amitié et plaisir à découvrir ensemble les sentiers régionaux et montagnards.

Quelques 125 adhérents, répartis en quatre groupes de niveaux, trouvent, tous les lundis, le rythme qui leur convient. Des sorties raquettes sont aussi organisées lorsque la neige est là... Deux séjours enchanteurs, l'un à Giens et sa presqu'île, l'autre à Orcières sous le soleil, furent très appréciés. La montagne, les anniversaires, le pique-nique au stade de Le Passage, rassemblent les générations au sein du club. L'année 2017 est très prometteuse... !

Bonne Année à tous
Madeleine LIGABUE

A.S.P Basket

Nous avons repris le chemin des paniers dès la rentrée scolaire, dans la joie et la bonne humeur, avec une équipe renforcée par 2 nouvelles recrues, issues de l'équipe dissoute de Cessieu. Nous avons également eu le plaisir de voir revenir parmi nous notre secrétaire Christine, qui avait dû s'absenter des terrains la saison dernière pour raisons de santé.

Le Basket Loisirs Féminin se maintient cette année encore en UFOLEP, grâce à la motivation de quelques passionnées, sur et autour des terrains. Des tentatives pour remettre en place un championnat pour les jeunes sont relancées cette saison, souhaitons qu'elles aboutissent pour la joie des enfants de nos villages.

Nous retrouvons nos adversaires de la saison précédente, avec quelques nouvelles têtes cependant : les équipes de Faverges / Dolomieu, Saint Didier, Ruy et celle du Pays des Couleurs.

Afin de réaliser un nombre de matchs un peu plus conséquent, un tournoi de « Coupe » a été mis en place sur la seconde partie de la saison 2015 – 2016, et est reconduit cette année. Nous avons accédé à la « phase finale », jouée à Corbelin le dernier week-end de Mai, et défendu âprement notre honneur. Malheureusement, la victoire pour la 3^{ème} place nous a échappé pour un tout petit point, face à l'équipe de Faverges, plus adroite que nous dans la dernière période !!!



Cet automne, nous avons eu le plaisir d'assister à un match de Coupe de France Féminine à Voiron, entre l'équipe de Meylan / La Tronche, évoluant en Nationale 1, et l'équipe réserve de Voiron engagée elle en championnat de Nationale 3.

Ce fut un moment très agréable, qui a vu la victoire de l'équipe de Meylan / La Tronche que nous supportions, puisque la fille de notre coéquipière Annick en fait partie. Nous espérons reconduire cette sympathique expérience dès que possible.

Nous nous retrouvons les vendredis soirs à la salle ou sur le terrain extérieur lorsque le temps le permet (ce qui fut le cas en début de saison !) pour les entraînements, et pour les rencontres, au Gymnase du Calloud, toujours dans la bonne humeur et la convivialité, sur le terrain, ou autour du casse-croûte d'après-match.

Un grand merci à la municipalité pour nous permettre de poursuivre notre activité, et pour son soutien concernant l'utilisation du gymnase intercommunal. Quelques changements sont intervenus cette saison, puisque le gymnase est désormais géré par le Conseil Départemental pour le temps scolaire, et la mairie de La Tour du Pin pour l'extra-scolaire, mais cela ne nous impacte pas directement, hormis le fait qu'il n'y a plus de gardien sur place.

Lors de l'Assemblée Générale le 8 juillet, nous avons reconduit notre bureau à l'identique :

Présidente : Florence RAYNAUD - Tél. 06.14.92.87.27 - flo.raynaud@yahoo.fr

Trésorière : Danièle RONDEPIERRE

Secrétaire et Correspondante UFOLEP : Christine MICHALLET

Nous renouvelons notre vente de plats à emporter le 11 mars 2017 et la vente complémentaire de brioches à cette occasion, n'étant toujours pas en mesure de venir à votre rencontre, comme nous le faisions auparavant.

Vous trouverez les bons de commande dans vos boîtes aux lettres quelques semaines auparavant.

Votre soutien nous est précieux, lors de ces manifestations, pour permettre le bon fonctionnement du club, et nous vous en remercions très chaleureusement.

Vous êtes toujours les bienvenus pour nous soutenir au bord du terrain, ou venir nous rencontrer lors des entraînements, nous vous accueillerons avec grand plaisir !

Les premiers flocons avaient fait leur apparition à cette époque l'an dernier, cette année, seules les feuilles sont bien tombées, après les forts vents de ces derniers jours... Elles nous rappellent qu'il est déjà temps de vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, et de vous adresser, à vous et tous ceux qui vous sont chers, nos vœux sportifs pour 2017.

La Présidente,
Florence RAYNAUD



Sport et Loisirs

Bonjour à toutes et tous.

Cette année notre association est en pleine forme, nous comptons 50 membres et Angélique se fait toujours un plaisir de nous faire transpirer chaque semaine !

Le cours de marche nordique a toujours le vent en poupe et a affiché complet dès le début de la saison.

Voici en détail toutes les activités que nous proposons cette année :

A la salle des fêtes de Le Passage

- le lundi de 17h45 à 19h00 : Gym douce (Stretching, Pilates, renforcement musculaire doux)
- le mercredi de 18h15 à 19h45 : Cardio et renforcement musculaire (Step, LIA, Bootcamp, Pilates, Stretch)

A la salle des fêtes de Blandin

- le lundi de 19h30 à 20h45 : Gym douce (Stretching, Pilates, renforcement musculaire doux)

Départ de la salle des fêtes de Le Passage pour de la marche nordique

- le mercredi matin à 8h45

Pour celles et ceux qui seraient intéressé(e)s, vous pouvez encore nous rejoindre sauf pour la marche nordique qui affiche complet.

Les membres de l'association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.

Membres du bureau.

Présidente : Florence PONTET (04.74.88.71.77)

Trésorière : Jocelyne JAUNEAU

Vice-trésorière : Fabienne FRECHET

Secrétaire : Christèle BECHET



Sou des Ecoles

Nous sommes une association loi 1901 regroupant tous les parents d'élèves de notre école.

Notre association a pour but de subventionner les sorties pédagogiques et les projets d'écoles choisis par les enseignants. Pour cela, chaque année, nous organisons diverses manifestations afin de récolter des fonds pour offrir à nos enfants des activités intéressantes et variées.

Cette année de nouveaux parents ont rejoint le bureau. Mais nous comptons sur l'ensemble des familles pour soutenir et aider notre association lors de nos manifestations.

Les comptes de notre association sont en déficit sur l'année 2015-2016. Pourtant nous avons organisé quatre manifestations cette année : le loto, le carnaval, la chasse aux œufs, la fête de l'école et différentes ventes : pizzas, tombola. Notre association est très dynamique en termes de manifestations au sein de notre village.

Le loto connaît une baisse de fréquentation malgré l'achat ou la recherche de nouveaux lots afin d'agrémenter au mieux cette soirée qui reste conviviale.



Le carnaval n'est pas une manifestation qui nous rapporte des bénéfices, mais cela reste un après-midi familial pour les enfants de l'école.

La chasse aux œufs a été organisée seulement pour la deuxième année. Il reste des mises aux points à faire, mais petits et grands apprécient ce moment de nature et de défi.

La fête de l'école clôture l'année scolaire. Cette année encore, les enseignants et les enfants nous ont offert de beaux spectacles pendant la matinée. La mairie a offert un cadeau aux enfants de CM2 qui sont partis au collège. Le midi nous avons servi 143 repas adultes et 76 repas enfants. Cette année, nous avions reconduit le menu « barbecue ». L'après-midi, les stands de jeux sont toujours aussi appréciés par les enfants.

En plus des projets pédagogiques, Le Sou des écoles a financé cette année :



* un spectacle de Noël avec la venue du Père Noël spécialement pour les enfants de l'école.

- * une journée avec le centre KAPLA de Lyon, qui a permis à chaque classe de réaliser des constructions impressionnantes.
- * une journée à Lyon en fin d'année, pour tous les enfants de l'école, avec visite de la ville à bord d'un bateau sur la Saône, puis visite du Musée des Confluences.



- * l'achat de dix Razor 360°, qui ressemblent aux tricycles, mais qui ont la particularité de pouvoir pivoter à 360°. Ce matériel est utilisé lors des activités sportives et demande aux enfants une grande maîtrise. Une démonstration a été présentée lors de la fête de l'école.

L'Assemblée Générale a été organisée le vendredi 23 Septembre 2016. Elle a été l'occasion de rencontrer de nouveaux parents malgré une faible participation des familles : 21 familles seulement étaient représentées sur 66 que compte l'école.

Nous avons procédé au renouvellement du bureau du Sou Des Ecoles. Il se compose ainsi :

Présidente : Marie-Laure CHARVET
Vice-Présidente : Rachel MASSONNAT
Tresorière : Nelly VERDAT
Vice-Tresorière : Barbara TRUFFA
Secrétaire : Carole BARBIER
Vice-Secrétaire : Nadège BELHEDLI

Les Membres : Virginie BARBIER, Valérie BURON, Elodie COMTE, Lucie CUCHET, Christelle DECHENEAUX, Emilie DESVIGNES, Stéphane DURAND-DAMET, Nicolas GABRIELE, Elisabète GENDRON, Nathalie GRIVOLLA, Daniel MAGNIN, Camille MONTMASSON, Joël PASCAL, Nathalie PELLET, Claire VEYRET, Clémence VIAL.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents qui nous ont rejoints au sein du bureau.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
Marie-Laure CHARVET : 04.37.05.11.29 ou Rachel MASSONNAT : 04.74.27.84.24

Pour l'année 2016-2017, nous renouvelons nos manifestations :

Carnaval avec vente de pizzas (sur commande) : le samedi 11 Février 2017 après-midi.

Chasse aux œufs : le dimanche 02 Avril 2017 avec buvette et petite restauration à midi.

Vente de plants et fleurs (sur commande) : le dimanche 07 Mai 2017 matin.

Fête de l'école : le samedi 24 Juin 2017 avec repas à midi et kermesse l'après-midi.

Vente de brioches : le dimanche 08 Octobre 2017 dans les maisons du village.

Le loto ne sera pas reconduit en 2017.

Lors de ses manifestations, nous comptons sur votre présence à nos côtés, parents, proches ou habitants de la commune, pour que ses journées soient familiales et conviviales afin de renforcer la vie sociale de notre village.

Le bureau adresse ses remerciements à tous les parents qui, de près ou de loin, ont apporté leur aide au cours de l'année écoulée. L'association compte encore sur leurs investissements cette année.

Nous remercions, la municipalité qui nous apporte une aide matérielle et financière dans la préparation et l'organisation de nos activités, nous permettant de fonctionner dans les meilleures conditions.

N'oublions pas de remercier le Comité des Fêtes pour le prêt du matériel dont nous avons besoin lors de nos manifestations.

Nous remercions aussi les Passageois et Passageoises qui ont fait un don à notre association.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une très heureuse année 2017

La Présidente
Marie-Laure CHARVET

Cantine Garderie Périscolaire

L'association cantine/garderie de l'école de Le Passage est une association gérée par les parents d'élèves bénévoles avec le soutien de la mairie.

Nous remercions Monsieur le Maire et son équipe pour leur soutien moral et financier apporté tout au long de l'année. Nous remercions également le personnel communal qui s'occupe des enfants pendant le temps de la cantine et la garderie.

Une manifestation a été proposée cette année. La vente de sacs isothermes et de mugs illustrés par le dessin et le nom des enfants imprimés sur ces supports.

Au début de l'année 2017, la mairie mettra en place une modernisation des inscriptions concernant la gestion de la cantine, de la garderie et des TAPS par l'intermédiaire d'un code d'accès à un site internet. Cette gestion sera informatisée et dématérialisée.

La facturation sera effectuée par la mairie et les règlements se feront auprès du Centre des Finances publiques de La Tour du Pin.

Nous vous rappelons la composition du bureau :

Présidente : Nathalie PELLET - Présidente Adjointe : Laëtitia CANCELLO

Trésorière : Perrine REVEYRAND - Trésorière adjointe : Nadège BELHEDLI

Secrétaire: Violaine RABATEL - Secrétaire adjointe : Clémence VIAL

Membres : Elisabète GENDRON, Joël PASCAL et Laurent MASSONNAT.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2017.

La Présidente,
Nathalie PELLET.



Amicale Boule

Cette saison bouliste s'est déroulée sans problème particulier.

Notre effectif s'est stabilisé mais reste faible. Il nous permet toutefois d'assurer notre présence dans les compétitions organisées par les associations voisines.

Le concours officiel, 32 simples 4^{ème} division, Challenge Henri Guillaud, organisé le samedi 4 juin a connu un franc succès.



Le 13 Septembre, les sociétaires et quelques fidèles amis, ont pu profiter d'une belle journée d'automne pour disputer 3 parties amicales. Un regret, aucune épouse, et ce pour la première fois, n'a pu être présente au repas.

Pour la nouvelle saison nous assurerons l'organisation de notre concours du 1^{er} Samedi de Juin (en l'occurrence le 3) et nous maintenons pour les sociétaires les rendez-vous du mercredi, l'hiver au boulodrome de St André le Gaz et à la belle saison sur notre plateau de jeux.

L'Amicale Boule aimerait, bien entendu, voir de nouveaux sociétaires la rejoindre au cours de cette nouvelle année.

En attendant elle présente à tous ses meilleurs vœux.

Composition du bureau inchangée. A contacter pour toute information :

Président et trésorier : Jean POULET : 04.74.88.10.45

Secrétaire : René FRECHET

TORCHEFELON

Boules : Saint-Victor-de-Cessieu et Le Passage vainqueurs au challenge des présidents

Mercredi 3 août sur les jeux de boules de Torchefelon s'est déroulé le challenge des présidents du secteur bouliste de La Tour-du-Pin.

Trente-deux quadrettes se sont mesurées amicalement, en 3 parties système Aurard.

Les deux vainqueurs des 3 parties sont :

Premier : Denis Poncet, Saint-Victor-de-Cessieu, goal average plus 24 ; deuxième Jean Poulet, Le Passage, goal average plus 22.

Ce fut une très belle rencontre basée sous le signe du soleil et de l'amitié.



Remise des trophées et des fleurs aux vainqueurs et participants du challenge des présidents de l'Amicale boule.

Les Amis du château



Vue extérieure du chantier

Au printemps 2017, on ne verra rien de l'extérieur si ce n'est une toiture un peu plus rectiligne, mais intérieurement cela aura bien changé.

Les nombreux étais de confortement auront disparus et la charpente aura gagné en stabilité.

L'association investit à hauteur de 2.5% du coût total des travaux.

Que soit vivement remercié ici tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réussite des manifestations de l'association.

L'association des amis du Château de Le Passage

Présidente : Isabelle de SAINT-ROMAIN

Tél : 04.78.22.10.26

Trésorier : Thierry de SAINT-ROMAIN

Secrétaire : J.B HENRY

Après avoir engrangé sur 4/5 ans les bénéfices de plusieurs manifestations dont les journées Napoléon, l'association des amis du Château du Passage peut aider à la restauration du château.

Cette année 2016 voit l'aboutissement de nombreuses démarches auprès de la DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle) et du Conseil Départemental. Accompagné par un architecte du patrimoine, une première tranche de travaux a débuté en octobre et va durer environ 6 mois.

Il s'agit de sauvegarde en urgence des noues de la toiture. La saison n'est pas idéale mais il y avait péril imminent d'un effondrement de zones critiques.

Les noues sont les 2 angles de la toiture côté cour dont les poutres sont cassées en de multiples endroits.

Chantier délicat qui nécessite, entre autre, de faire une charpente "bis" en dessous de l'existant afin que l'immense toiture de 11 m de haut ne s'effondre pas.



Poutre centrale de la noue

Le Chant Barans



Le Chant Barans s'installe à Le Passage

L'association « Le Chant Barans » a été fondée en 2003, auparavant basée dans le secteur des bois de Chambaran, elle s'installe aujourd'hui au sein de notre village.

« Le Chant Barans » est un groupe de musiciens et chanteurs amateurs de toutes générations ayant l'envie première de pratiquer la passion de la musique et de la partager.

Ce groupe actuellement composé d'une chanteuse, deux guitaristes, un violoniste, un bassiste et une pianiste, a pour volonté de promouvoir la variété française et de sensibiliser nos concitoyens à la musique au travers de concerts et d'animations publiques (fêtes de la musique, inaugurations, comités des fêtes...). Et pour arriver à ses fins, de nombreuses répétitions sont nécessaires !

Elles se dérouleront à la salle Mont Blanc (grâce à l'aide de la mairie) le samedi après-midi de 13h à 18h tous les 15 jours.

Vous pratiquez la musique ? Vous avez envie de la partager quel que soient votre instrument et vos cordes vocales ?... Alors rejoignez-nous !!!



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

M. Laurent QUEUDOT, président de l'association « Le Chant Barans » :

Tel : 06.79.64.46.00

Mail : lechantbarans@orange.fr

Equilibrio

Equilibrio, association regroupant les cavaliers voulant progresser et s'amuser avec leur monture, continuera ses activités en 2017.

La date de l'assemblée générale n'est pas encore fixée (fin janvier/début février) mais des activités sont déjà programmées : stages de dressage avec Dany LAHAYE, Anna VOLOVIC, obstacle avec Tamara WEAL, travail en liberté avec Olivier FINET, éthologie avec Véronique de SAINT VAULRY, travail en main avec Isabelle BATHIAS et Cassandre WEAL, Equifeel avec Nathalie TOURNIER.

D'autres activités seront aussi programmées au cours de l'année, certaines pouvant être pratiquées par des personnes ne possédant pas de cheval ou même par les non cavaliers (projections de films, lectures sur le thème du cheval).

Toutes les activités se veulent conviviales et se terminent (ou commencent) par un repas partagé entre participants

Si vous avez un cheval, n'hésitez pas à nous contacter :

Isabelle BATHIAS, présidente Equilibrio,
30 chemin du Souzan, 38490 LE PASSAGE
Tél. : 06.73.06.96.69
<http://equilibrio.cheval.free.fr/>



L'Art et l'Amitié à Le Passage

Une année de plus et des œuvres de plus en plus abouties. Les jeudis après-midi de 14h30 à 17h30 un premier groupe de 5 ou parfois 6 adhérentes présentes à l'atelier salle Mont-Blanc travaille à la réalisation de sculptures originales et diverses. Le soir, de 18 à 21 heures trois autres adhérentes terminent le cours. Deux places sont encore disponibles dans ce créneau horaire du soir.

Nous avons présenté cette année toutes nos réalisations conjointement avec le groupe « Terre Emoi » de Corbelin à la Médiathèque « Les Rondiers » de la commune de Corbelin les 4 et 5 Juin 2016. Ce fut un succès pour le groupe, nous avons eu près de 250 personnes qui se sont déplacées pendant ce week-end.

Cette année, c'était aussi la biennale de « Corbelin Art' » à la salle polyvalente Sébastien PATRICOT, lors des journées du patrimoine les 17 et 18 Septembre 2016.

« L'Art et l'Amitié » était là en compagnie de 130 artistes de haut niveaux, peintres, graveurs, sculpteurs, artistes photographes, tout pour le plaisir des yeux. Ces deux journées ont été aussi un succès pour nous. Nous avions un invité d'honneur « Robert DI CREDICO », peintre dont les œuvres colorées saisissantes dans leur mouvement ont enchanté un nombreux public.

En 2017, notre exposition Art et Passion regroupant « L'Art et l'Amitié » à Le Passage et « Terre Emoi » de Corbelin se fera à la médiathèque de Corbelin, salle Les Rondiers, les 17 et 18 Juin 2017. Nous vous y attendons nombreux le 17 à 17 heures 30 pour le verre de l'amitié.

Nous vous souhaitons de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année, beaucoup de bonheur et une bonne santé pour l'année 2017.

Contact :

Christiane VITETTA, Animatrice du groupe l'Art et l'Amitié

Tel : 04.74.88.18.41



Exposition de Juin à Corbelin

Les Foulées du Pas'sage

L'année 2016 se termine bientôt et les dernières courses se profilent pour notre association. Je pense notamment à la ronde nocturne de Saint Didier, à l'Urban Trail de Lyon, au marathon de Florence, au Festitrail d'Autrans, la SaintéLyon, et la Voironnaise qui clôturera la saison.

Cette année, notre association s'est dotée de nouveaux outils de communication avec un site internet à l'adresse suivante : <http://lesfouleesdupassage.wixsite.com/lesfouleesdupassage>

Et une page Facebook à l'adresse : LesFouléesDuPassage38

Ces outils viennent compléter notre mode de fonctionnement hebdomadaire avec l'application PADLET. Chaque semaine, le coureur s'inscrit sur le mur ce qui permet à tout le monde de savoir qui est présent à l'entraînement, ou bien, s'inscrit sur une des courses proposées.

Cette année a vu la naissance d'une nouvelle manifestation. Nous l'avons appelé DECOUVERTE COURSE A PIED.

Elle s'ouvre à tous les coureurs amateurs de la région, elle est gratuite, et elle est très conviviale. Le but étant un Run de 5 ou 10 kms pour ceux et celles qui ont envie de passer un bon moment, de découvrir la pratique de la course et connaître notre association.

En 2017, nous renouvelerons notre sortie commune avec les clubs de la région, avec de nouveau, 2 parcours, un accessible aux débutants et un autre plus technique pour des coureurs aguerris.

Et bien sûr nous reconduirons notre vente de sapins de Noël et notre concours de pétanque en juillet en collaboration avec le comité des fêtes lors du traditionnel feu d'artifice.

Côté course, les Foulées se sont rendues en Aubrac à Nasbinals pour notre sortie annuelle avec comme format, une course de 9, 17, 29 et 44 km et une rando pédestre. Nous avons profité d'une région magnifique et des bonnes spécialités culinaires (alligot, charcuterie...). Malgré des conditions de courses difficiles avec beaucoup de boue et d'eau, tout le monde a apprécié ce week-end.

En 2017, nous renouvellerons l'expérience sur une autre course et une autre région.

A l'issue de notre assemblée générale, nous accueillons comme nouveau membre Jean Guy CLEPIER créateur du site internet, Pierre JULLIEN-CHALLON et Isabelle CAVASIN. Ils rejoignent Monique RECOURAT, Eric AUGER. La trésorière étant Laurence AUGER, le secrétaire Christophe LANFRAY et le président Frédéric CHAUT-SARRAZIN.

LES FOULEES DU PAS'SAGE vous souhaite une bonne année 2017.

Contact : Frédéric CHAUT-SARRAZIN - Tél : 07.71.62.47.45



« Pourquoi est- ce que je cours ?.... parce que le seul moment de la journée où je peux vraiment reprendre mon souffle, c'est quand je le perds en courant !!! »

A.C.C.A

L'automne vient de pointer le bout de son nez et déjà une nouvelle saison de chasse débute.

Le nombre de nos sociétaires a légèrement diminué.

Cette saison, la fédération de chasse a mis l'accent sur la sécurité en battue, des formations ont été proposées à nos sociétaires, celles-ci vont être obligatoires la saison prochaine.

Il nous arrive en cours de chasse de rencontrer des promeneurs, des vététistes, des agriculteurs avec qui nous avons de très bons rapports.

Si vous avez des soucis dans votre basse-cour avec des nuisibles (renards, fouines) contacter notre piégeur agréé, Daniel BECHET.

Composition de notre bureau :

Président : Daniel FRECHET

Membres : Joseph BARBIER, Daniel BECHET, Hugues OLAGNON.

Garde : Maxime BARBIER

Nous vous invitons à notre matinée boudin le dimanche 19 février 2017.

Personne à contacter : Daniel FRECHET – Tél : 06.14.95.37.75

Bonne année à tous.

L'Eglise de Le Passage vous informe...

MOUV'RELAIS :

Association du Relais de la Haute Bourbre - Maison du Relais - Place Henri Clavel – Virieu sur Bourbre

Tél : 04.74.88.21.36 - relaishebourbre@aliceadsl.fr

Encore une année qui s'ouvre à nos projets et engagements dans la société contemporaine. Dans notre époque frileuse, qui pousserait volontiers toutes les religions à se replier sur elles-mêmes, il est bon de s'interroger sur le fondement de leurs paroles publiques.

De quoi se mêlent-elles ? En quoi la vie collective, sociale les concernent-elles ?

Depuis toujours, les chrétiens se sont positionnés sur les questions de société : quels doivent être les rapports de l'homme avec ses semblables dans la vie familiale, économique, sociale et politique ?

Ainsi, s'est édifiée la pensée sociale des chrétiens portée sur notre monde et particulièrement sur les situations d'exclusion, de pauvreté, d'injustice.

Aussi en 2017, nous continuerons à soutenir l'Association « Accueil des Réfugiés des Vals du Dauphiné » en organisant à Chassignieu le 25 mars 2017 le traditionnel Bol de Riz au profit de ces exilés, après s'être mobilisé en 2016 pour « Habitat et Humanisme » qui agit pour loger et réinsérer des familles démunies à Bourgoin et ailleurs.

Si chaque année nos églises sont ouvertes pour les Journées du Patrimoine en septembre, en 2017 nous devrions découvrir la rénovation des vitraux des églises de Virieu et de Blandin. Serons-nous attentifs aux tâches de lumière qui se déplacent si vite sur les murs et le sol, pourvu que l'on se pose un moment ?

Nous nous retrouverons toujours à la soirée du 10 novembre pour la choucroute. Elle assure à notre association les moyens financiers pour couvrir les divers frais engagés au cours de l'année, pour les 8 clochers de la Vallée de la Bourbre.

Merci à tous ceux qui bénévolement aident à faire vivre cette association.

Pour le bureau, la Présidente
Marcelle SARHDAOUI

F.N.A.C.A – U.M.A.C

Cette année encore nous déplorons le décès de deux de nos camarades :

Jean-Pierre COLOMB, le 6 septembre 2016, décoré de la valeur militaire avec étoile de bronze, à l'âge de 82 ans et Joseph BURFIN, le 1er octobre 2016 à l'âge de 80 ans.

Nos activités :

- 19 mars : Célébration de la fin de la guerre d'Algérie, au monument aux morts
- 24 mars : Banquet annuel à l'Auberge des 3 départements au Pont de Cordon
- 09 juin : Voyage dans la Vallée de l'Ain, repas à Cerdon
- 21 juillet : Pique-nique à la Cabane des Chasseurs de Burcin
- 06 novembre : Plats à emporter à la salle des fêtes de Valencogne

2016 – Souvenir et Histoire

Les livres d'histoire, dans les collèges et lycées parlent très peu et mal de la guerre d'Algérie qui aura duré 8 ans. Il y a beaucoup d'oublis, de choses erronées et de parti pris.

2014, au vu des médias et du gouvernement, les célébrations de mémoire concernant la guerre de 14/18 et celle de 39/45 ont été une bonne chose pour les jeunes générations. Pour les anciens d'Algérie, elles ont ravivé les souvenirs. Qui parmi nous n'a pas eu un grand-père qui a participé à la guerre de 14/18, et la plupart de nos pères ont fait celle de 39/45. Beaucoup ont été faits prisonniers durant cinq ans et plus. Qui était présent à toutes ces manifestations en tant que porte-drapeau ou ancien combattant ? C'était nous, les anciens d'Algérie, bien contents de nous trouver !

Mais aujourd'hui, où en sont la reconnaissance et la mémoire de la guerre d'Algérie, Tunisie et Maroc ? Dans les manuels scolaires, il faut vraiment chercher parfois quelques lignes relatées comme un simple fait divers sans explication de tenants et aboutissants de cette guerre. Outre les nombreux morts ou blessés, rien sur la politique française du moment, sur les accords d'Evian, sur ce que représentait l'Algérie pour les Français de métropole. Les médias sont prolixes pour les souvenirs des guerres de 14/18 et 39/45, mais rien concernant la guerre d'Algérie.

Maintenant que la fin de la guerre d'Algérie est officiellement fixée au 19 mars, personne n'en parle. Où sont les journalistes, les politiques ? On ne les voit pas, on en parle pas, et pourquoi ?

Il serait bientôt temps qu'on nous dise enfin la vérité sur ce non-dit d'une guerre qui aura duré 8 ans. Peut-être que dans un siècle on nous honorera et décorera à titre posthume ! Dommage pour notre histoire de France et pour nos familles !

B. BERLIOZ-ARTHAUD



Président :
Gilbert ROSSAT
Vice-président :
Jean AMIEUX
Trésorier :
Pierre SABATIER
Trésorier adjoint :
Gérard POLAUD
Secrétaire :
Marthe BLANC

LIONS.SOS



LIONS.SOS



Opération LIONS SOS

« Petite boîte SOS dans votre réfrigérateur pour vous sauver la vie »

Qu'est ce que l'opération « Lions SOS pour une vie »

Le LionsClub de Pont La Tour du nord Isère lance cette opération sur le département suite à l'opération Nationale **LIONS SOS**. Devant l'urgence médicale, chaque minute compte, toute décision retardée, toute méprise par manque d'information peut mettre en péril la vie d'une personne.

Le LionsClub de Pont La Tour propose de mettre à disposition des personnes qui le souhaitent une « **Petite boîte** » en plastique dont l'existence est signalée par un autocollant **LIONS SOS** apposée au dos de la porte d'entrée du domicile.

Cette petite boîte rangée dans la **porte du réfrigérateur** de la maison centralisera toutes les informations vitales relatives à la santé, elle permettra d'apporter de **précieux renseignements** et d'informer au mieux les services de secours et ainsi de gagner un temps précieux pour une prise en charge rapide et efficace, optimisant ainsi les chances de survie. La mise en place de ce projet apporte une tranquillité d'esprit aux bénéficiaires, ainsi qu'à leur famille.

Cette opération soutenue par les services d'urgence et de secours du département, a reçu des ordres des médecins, pharmaciens et infirmiers. Elle est également soutenue par les professionnels de la santé intervenant à domicile.

Pourquoi cette initiative en Nord Isère ?

Cette initiative répond tout à fait aux objectifs des LionsClubs qui interviennent prioritairement auprès des publics fragilisés, personnes âgées, isolées, affaiblies par maladie, le handicap ou tout autre accident de la vie. Expérimenté à Valencienne, et plus près de chez nous en Savoie, ce dispositif qui donne entière satisfaction va se déployer maintenant en Isère, fédérant à moyen terme, tous les LionsClubs du département.

Où trouve-on cette boîte ?

Elle est disponible **gratuitement** sur demande dans toutes les Mairies et Pharmacies du Nord Isère. La fiche de renseignement contenue à l'intérieur sera complétée par le médecin, la famille, personnel d'aide à domicile, infirmières, ect...

Pour toute information

Contactez votre Mairie

OSEZ Groupe est un relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi.
Animée par des valeurs de l'économie sociale et solidaire sous la Présidence de M. Daniel Lefranc et la Direction de Frédérique Gervasoni, l'équipe de OSEZ Groupe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi. Choisir OSEZ Groupe c'est préférer un parcours sécurisé.

TRAVAILLONS ensemble, DEVENONS PARTENAIRE

TÉL. : 04 74 83 20 95

Nos plus :

La **connaissance des salariés**,
pour mieux répondre à votre
demande

Le **suivi personnalisé des
salariés** pendant la mission
pour une véritable valeur ajoutée

La réactivité, la proximité pour
être **au plus près de votre
demande**

Une large gamme de services



À destination des entreprises :
métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...



Pour les particuliers :
ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...



Vers les collectivités et les associations :
entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...



L'agence référente de votre commune
est située à la Tour du Pin, 4 rue Paul-Sage
Une équipe à votre service au 04 74 83 20 95
ou par mail : assistantetdp@osez.asso.fr

Agence de Mobilité Nord-Isère

Ensemble
vers de nouvelles
habitudes
déplacements



Agence de Mobilité Nord Isère

Les actions de l'Agence de Mobilité du Nord-Isère près de chez vous

L'Agence de Mobilité du Nord-Isère est une association de services à la mobilité, qui vise à initier et faire perdurer les changements de comportements en termes de déplacements.

Retrouvez toutes les informations sur www.mobilité-nord-isere.fr ou en envoyant un mail à agence@mobilite-nord-isere.fr

Qui sommes-nous ?



Nouvelle plateforme régionale de covoiturage et auto-stop organisé

Le covoiturage, une pratique que l'on ne présente plus, bénéficie désormais d'une nouvelle plateforme régionale : Covoit'Oural ou « le site de covoiturage quotidien de votre territoire ». Portée par la Région Auvergne – Rhône-Alpes, la plateforme propose une mise en relation préalable des covoitureurs.

Pour les trajets bénéficiant de davantage de souplesse, l'Agence de Mobilité propose également, depuis bientôt 3 ans, le réseau d'auto-stop organisé VAP : sans mise en relation préalable, grâce à un système d'adhésion gratuite, le réseau VAP est constitué d'arrêts d'auto-stop fixes, déployés sur les territoires autour de Crémieu et de La Tour du Pin. Ce service propose une solution de mobilité là où il y a peu ou pas de moyens de transports accessibles.

Plus d'informations :

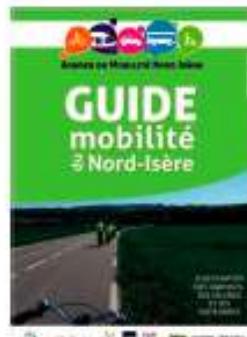
www.covoitoura.eu et www.vap-nord-isere.fr



Guide Mobilité 2016-2017

Compilant l'ensemble de l'offre de transport et des services à la mobilité sur le territoire du Nord-Isère et ses secteurs limitrophes, le guide mobilité est LE document de référence pour tout savoir sur comment se déplacer dans le Nord-Isère. À consommer sans modération !

Le guide est gratuit et téléchargeable sur le site de l'Agence (www.mobilité-nord-isere.fr), rubrique « Les modes de déplacement ».



Achetez un Vélo à Assistance Electrique à prix réduit grâce à l'achat groupé !

Pour acquérir un Vélo à Assistance Electrique à des conditions très avantageuses, l'Agence de Mobilité du Nord-Isère propose l'achat groupé de VAE.

En plus de l'aide à l'achat octroyée par l'Agence de Mobilité allant jusqu'à 250 €, les vélocistes appliquent des remises importantes sur les VAE achetés dans le cadre d'un achat groupé. Le cumul des deux aides permet d'obtenir jusqu'à 25 % de réduction par rapport au prix initial du vélo. C'est l'Agence qui se charge de rassembler le nombre de personnes nécessaire pour déclencher l'achat groupé, alors contactez-nous pour réserver votre place ! Cette aide est réservée aux actifs.

Prêt de vélo à assistance électrique (VAE)

Vous êtes attiré par le vélo électrique mais n'en avez jamais essayé ? L'Agence de Mobilité vous propose gratuitement un prêt pour une durée d'une semaine. Contactez-nous afin de fixer un rendez-vous pour le retrait de votre VAE, sans oublier de vous munir d'une photocopie de votre carte d'identité, d'une attestation d'assurance, ainsi que d'un chèque de caution d'un montant de 500 € (non encaissé). Si vous avez besoin de casque, antivol, chasuble, vêtement de pluie, sacoche ou encore de porte-bébé, l'Agence de Mobilité propose également le prêt de tous types d'accessoires cyclistes.



Sessions de remise en selle

L'Agence de Mobilité propose gratuitement des modules de formation pour se remettre au vélo, adaptés à chaque niveau, du débutant au confirmé. Ces formations, accessibles aux personnes majeures résidant sur le territoire du Nord-Isère, visent à encourager la pratique du vélo pour les déplacements quotidiens. Si les stages peuvent s'effectuer avec un matériel et de l'équipement personnel, des vélos à assistance électrique, ainsi que l'équipement nécessaire, sont mis à disposition par l'Agence. Ces stages de remise en selle sont également disponibles pour les entreprises.

L'Agence de Mobilité du Nord-Isère propose des animations autour du vélo dans les écoles

Depuis maintenant bientôt 5 ans, les animations scolaires de l'Agence de Mobilité permettent aux plus petits de découvrir et d'appréhender le vélo dans différentes situations : entre parcours de vitesse et parcours lent, les enfants mettent à l'épreuve leur équilibre à vélo et leur maniabilité, dans différentes mises en situation qui leur apprennent le respect des autres usagers de la route, piétons et automobilistes. Cette approche pédagogique de l'ecomobilité pour les trajets domicile-école, à vélo plutôt qu'en voiture, permet aux enfants de se familiariser davantage avec l'équipement du cycliste ainsi qu'avec les règles de sécurité routière, en soulignant la dimension partagée de l'espace public.



Pages Pratiques

Mairie

21 Route de Saint Didier – 38490 Le Passage

Téléphone : 04.74.88.14.07

Télécopie : 04.74.88.07.70

Courriel : mairie@le-passage-en-dauphine.fr

Site : www.le-passage-en-dauphine.fr

Horaires d'ouverture au public.

Mardi de 8 h à 12 h.

Jeudi de 16 h à 18 h.

Samedi de 10 h à 12 h.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Ecole mixte de Le Passage

Téléphone : 04.74.88.16.82

Courriel : ce.0380837d@ac-grenoble.fr

Site : www.ac-grenoble.fr/ecolets38

Cantine scolaire

Téléphone : 04.74.88.19.26

Uniquement pendant les heures de cantine

Garderie périscolaire

Téléphone : 04.74.88.19.26

Uniquement pendant les heures de garderie

Numéros de téléphone utiles

Gendarmerie (Communauté de Brigades)

Téléphone : 04.74.88.20.17 Virieu S/Bourbre
04.76.55.90.17 Le Grand-Lemps

Centre anti-poison :

Téléphone : 04.72.11.69.11

S.A.M.U. : Téléphone : 15

S.A.M.U. Social : Téléphone : 115

Gendarmerie : Téléphone : 17 ou 112

Pompiers : Téléphone : 18 ou 112

Sous-Préfecture

19 Bis Rue Joseph Savoyat - 38110 La Tour du Pin

Téléphone : 04.74.83.29.99

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 11h30

Attention : Certaines démarches administratives nécessitent obligatoirement la prise d'un rendez-vous.

Préfecture de l'Isère

Place de Verdun - BP 1046 - 38021 Grenoble Cédex 01

Téléphone : 04.76.60.34.00

Télécopie : 04.76.51.34.88

Site internet : www.isere.pref.gouv.fr

Correspondante Dauphiné Libéré :

Mme Nadège MERMILLOD-BLONDIN

Courriel : mermillodblondin.nad@gmail.com

Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné

22 Rue de l'Hôtel de Ville – CS 90077
38353 La Tour du Pin Cédex

Téléphone : 04.74.97.05.79

Courriel : contact@valsdudauphine.fr

Site : www.valsdudauphine.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Les services de la Communauté de Communes

Crèche multi accueil Les P'tits Loups des Vallons
14 rue des Bains - 38110 La Tour du Pin

Tel. 04.74.88.96.23

Accueil régulier : 7h30 à 18h30

Accueil occasionnel : 8h à 12h et 13h30 à 17h30

Courriel : contact@valsdudauphine.fr

Relais d'Assistantes Maternelles

18 rue Paul Bert - 38110 La Tour du Pin

Tel : 04.74.96.50.10

Permanences téléphoniques le mercredi et le vendredi de 13h à 14h.

Courriel : contact@valsdudauphine.fr

Médiathèque La Passerelle

18 rue Paul Bert - 38110 La Tour du Pin

Tel : 04.74.83.59.00 - Fax : 04.74.83.59.09

Courriel : contact@valsdudauphine.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi 8h30-12h30 et 16h - 18h

Mercredi 14h - 18h

Vendredi 13h – 19h (le dernier vendredi du mois 20h)

Samedi 10h - 17h

Syndicat des Eaux

74 Chemin du Moriot – 38490 Le Passage
Téléphone : 04.74.88.14.64
Télécopie : 04.74.88.71.06
Téléphone astreinte : 06.80.59.58.45
Courriel : smeahb@orange.fr
Site : www.hautebourbre.fr

Horaire d'ouverture au public :

Lundi au Vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Monsieur le Président reçoit sur rendez-vous.

Information Relevé de compteurs : comme chaque année, l'agent du Syndicat des Eaux de la Haute Bourbre passera relever votre compteur d'eau. Période : du 28 mars au 27 avril 2017.

SICTOM de Morestel

Téléphone : 04.74.80.10.14
Courriel : contact@sictom-morestel.com

Déchèteries horaires d'hiver

Notre commune bénéficie de quatre déchèteries :

ZI du Chapelier à Saint Jean de Soudain

Ouverture : de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00
lundi - mardi - vendredi et samedi
de 9h00 à 12h00 le mercredi.

Le plateau à La Chapelle de la Tour

Ouverture : de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00
lundi - jeudi - vendredi et samedi
de 14h00 à 17h00 le mercredi.

Tapon à Fitilieu / Saint André le Gaz

Ouverture :
de 14h00 à 17h00 : lundi, mercredi et vendredi
de 9h00 à 12h00 : mardi et jeudi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 le samedi.

ZI la Galandière à Panissage

Ouverture :
de 14h00 à 17h00 : lundi, mercredi et vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 : le samedi.

Assistance Sociale M.S.A.

Permanence :

7 Place du Champ-Mars
38110 La Tour du Pin. Tél : 04.76.88.76.20

Assistance Sociale de la D.I.S.S.

Bureau : Centre Médico-Sociale - 252 Rue Léon Magnin – 38480 Pont de Beauvoisin
Téléphone : 04.76.07.35.52
Télécopie : 04.76.07.35.53

Permanence : Sur rendez-vous.

Retraite

Lieu : Centre Social – 9 Rue Contamin - La Tour du Pin.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CARSAT) assure des permanences le mardi et le jeudi de 9h à 12h pour les dossiers de retraite sur rendez-vous uniquement 08.90.31.07.10
Pour la constitution des dossiers de retraite complémentaire ARRCO, AGIRC, IRCANTEC des permanences sont assurées par la CICAS les jours suivants : Le 1er et 3ème mardi du mois uniquement sur rendez-vous 08.20.20.01.89.

Salle des Fêtes

Les réservations de la salle des fêtes se font au secrétariat de mairie. Toute réservation doit être entérinée par la signature du contrat de location avec versement d'un acompte représentant 33 % de la location, d'un chèque de caution, d'une attestation d'assurance responsabilité civile ainsi qu'une attestation de prise de connaissance du règlement intérieur. L'ensemble des documents doit être au même nom. En plus de la location, le locataire devra s'acquitter en fonction des consommations constatées :

- Fuel : tarif en vigueur lors de la location.
- Gaz : tarif en vigueur lors de la location.
- Location lave-vaisselle et vaisselle : 50 euros

Tarif de location :

Particulier de la commune : Caution : 500 €

1 jour : 140 €

2 jours : 200 €

Particulier extérieur : Caution : 800 €

1 jour : 380 €

2 jours : 500 €

Association avec but lucratif : Caution : 500 €

De la commune : 1 jour : 100 €

Extérieure : 1 jour : 260 €

Réunion, assemblée générale de groupement extérieur avec repas : 1 jour : 150 €

Réunion, assemblée générale de groupement extérieur sans repas : 1 jour : Gratuit uniquement charges de fuel et gaz, au tarif en vigueur au jour de la location.

Comment Obtenir ?

Nature de la pièce	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût
Extrait d'acte de : Naissance Mariage Décès	Mairie du lieu de : Naissance Mariage Décès ou du domicile du défunt	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de l'évènement Ou par internet sur le site de la Mairie du lieu de l'évènement.	Gratuit
Extrait d'acte de Naissance de français nés à l'étranger	Ministère des Affaires Etrangères - Service Central d'Etat Civil 11 Rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de naissance ou par internet sur le site : https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali	Gratuit
Carte d'électeur	Mairie du lieu de domicile ou lieu de résidence	Carte d'identité et un justificatif de domicile	Gratuit
Carte Nationale d'Identité CNI Valable 15 ans (pour les cartes établies après le 1^{er} janvier 2004)	Mairie du domicile (Attention : risque de changement de modalités au cours de l'année 2017)	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie. Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile copie intégrale de l'acte de naissance, ancienne carte ou la déclaration de perte ou vol.	Gratuit Timbre fiscal de 25 € en cas de perte ou de vol.
Passeport Valable 10 ans (5 ans pour les mineurs)	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes. Se renseigner à la mairie du domicile.	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie. Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile copie acte de naissance, ancien passeport.	Personne majeure : Timbre fiscal de 88 € Personne mineure âgée de 15 à 18 ans : Timbre fiscal de 44 € Personne mineure de moins de 15 ans : 19 €
Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107 rue du Landreau 44317 NANTES CEDEX 3	Demande sur papier libre. Joindre photocopie du livret de famille Ou par internet sur le site : https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn	Gratuit
Certificat de nationalité française	Greffé du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité française	Gratuit
Certificat d'héritéité	Mairie du domicile ou du lieu de décès	Livret de famille, adresses et professions des héritiers	Gratuit
Légalisation de signature	Mairie du domicile	La signature à légaliser doit être faite devant le Maire avec présentation de la CNI	Gratuit
Sortie de territoire délivrée aux mineurs de nationalité française		Attention : risque de changement de modalités à compter du 15 janvier 2017.	

Nouveaux arrivants en 2016

Ils ont fait le choix de s'installer sur la commune. Nous leur souhaitons la bienvenue.

M. et Mme GUICHARD Yannick, chemin de la Fauconnière
M. et Mme DURAND Guy, chemin du Moriot
M. et Mme DELAFOSSE Emmanuel, chemin du Cabit
M. VACHET Steve et FEBVRE Alexandre, chemin du Cabit
M. MILLE Thierry, chemin de la Motte
M. LOUVAT Johan et Mme BRET Christèle, chemin du Moriot
M. DUCLOS et Mme CAMIER, chemin des Mollières
M. et Mme PONCE Bruno, chemin du Cabit
M. FAVRE Nicolas, route de Saint Didier
M. VIAL et Mme BROCHIER, chemin du Tramoley
M. et Mme MEYER Daniel, chemin de la Fauconnière



Accueil des nouveaux arrivants et des nouveau-nés 2015

Etat Civil 2016

D'après les enregistrements effectués dans les registres d'Etat Civil de la commune de Le Passage au cours de l'année 2016 (du 13 décembre 2015 au 12 décembre 2016).

Naissances

BOISSENET Axel	28 mai 2016
SYLVAIN Camille Chloé Marie	03 Août 2016
SYLVAIN Margaux Louise Marie	03 Août 2016
BOUSSELIN BAILLIF Adam Alain Sébastien	11 Août 2016
GAUTHIER Kylian	30 septembre 2016
DUPERRAY Jade Lucienne Yvette	13 octobre 2016
ANDREATTA Naé Mahau Camille	17 octobre 2016

Mariage

AMPRIMO Nicolas et SERINDA Coralie	23 juillet 2016
------------------------------------	-----------------

Décès

RUFFIER-MERAY Georges Joseph	05 février 2016
VILAND Robert Auguste	11 février 2016
RIORD Dominique Alain	13 août 2016
GUILLAUD Noël Emile Jean	03 octobre 2016

Commission Embellissement Fleurissement Environnement

Côté Embellissement :



Nous avons de nouveau eu le plaisir d'orner notre village ce printemps de géraniums lierres, bidens, surfinias, cléome... Les œillets d'inde au monument aux morts ont eu la vie dure cet été en raison de quelques visiteurs non invités.... les taupes !! Malheureusement, nous avons aussi découvert que des plants nous avaient été dérobés pendant l'été devant la mairie.

Pour l'hiver, de nombreux bulbes de tulipes et jacinthes ont été plantés, ainsi que les traditionnelles pensées dans les différentes jardinières, sans oublier la fontaine du Moriot et le rond-point.

A l'église, quelques rosiers ont été rajoutés pour agrémenter le parterre qui s'était un peu trop éclairci.

Des copeaux de bois ont également été déposés dans divers massifs, près de la salle Mont-Blanc.

Avant la fin de l'année, l'agent communal, installera une bordure autour du Jardin de pierre pour éviter que l'herbe n'empiète sur les petits cailloux.

Les arbustes rampants, le long du trottoir qui descend vers l'église, ont eu droit à une bonne taille hivernale. Un grand merci à notre jardinier, Alain, qui sait prendre soin de nos petites fleurs.

Côté environnement :

La journée de l'environnement, prévue par le SICTOM de Morestel, a eu lieu le samedi 2 avril 2016. Environ une quinzaine de courageux, adultes et enfants, se sont retrouvés avec plaisir. Nous avons formé différentes équipes pour silloner les chemins et routes de la commune. Nous sommes toujours étonnés de ce qu'on peut découvrir dans les fossés, comme par exemple, une concentration de tickets de jeu de hasard, sans doute jetés d'une voiture par un habitué.

A la fin de la matinée, nous nous retrouvons autour du verre de l'amitié où nous échangeons nos trouvailles les plus insolites. Cette année, un objet non identifié, qui a généré une franche rigolade...

Un grand merci aux participants.

Nous espérons de nombreux volontaires pour l'édition 2017. Réserver au plus vite le samedi 1^{er} avril 2017 !

Tous les membres de la commission vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Déclaration de ruchers



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

(pour la déclaration 2016, l'utilisation du Cerfa papier 13995*04 est toujours possible).



Charte régionale d'entretien des espaces publics



Le Passage ainsi que 8 autres communes des Vallons de la Tour, a signé la charte régionale d'entretien des espaces verts publics « objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » en présence du Président des Vallons de la Tour, des élus des communes signataires et des représentants de la FREDON Rhône-Alpes, de la FRAPNA et de la DRAAF Rhône-Alpes. La commune

invite les habitants à se pencher sur leurs propres pratiques au jardin. Des plaquettes d'informations sont disponibles en mairie ou sur le site www.jardiner-autrement.fr



Votre commune est engagée dans...

1 Charte à 3 Niveaux pour une progression en 5 ans

niveau 1...
Raisonner le désherbage des espaces publics, former les agents techniques, communiquer auprès de la population.

niveau 2...
Réduire significativement les pesticides dans les espaces publics, sensibiliser les jardiniers amateurs et communiquer envers tous.

niveau 3...
Supprimer la totalité des pesticides dans les espaces publics, organiser des événements et respecter ces engagements pour les nouveaux aménagements.

Pourquoi ma commune se mobilise-t-elle ?

Des rivières et des nappes polluées
Des pesticides utilisés pour le désherbage des parcs, des jardins, des voiries... sont régulièrement détectés dans les eaux de Rhône-Alpes.

Les communes aussi responsables

- Le risque de contamination des eaux est localement plus important en zones non agricoles qu'en zones agricoles en raison du transfert accéléré de substances vers les points d'eau (surfaces imperméables, proximité des points d'eau...).
- L'usage des pesticides présente un risque pour la santé de la population et celle des agents d'entretien.

La réduction de l'utilisation des pesticides constitue donc un enjeu majeur.

Une démarche régionale
Les collectivités, la DRAAF¹, les Agences de l'eau, et différentes structures (FRAPNA², FREDON³) se mobilisent dans la charte régionale d'entretien des espaces publics pour réduire l'emploi des pesticides.

¹ Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
² Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature
³ Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles



Moi aussi j'agis dans mon jardin



Chaque citoyen peut agir sur son environnement en évitant l'usage des pesticides

Limiter l'installation de la végétation spontanée et des parasites



Choisir des espèces et variétés de plantes adaptées au jardin

(sol, climat, exposition...) tolérantes ou résistantes aux maladies, possédant des propriétés répulsives contre les insectes ravageurs (lavande, capucine, œillet d'Inde...).



Adapter ses pratiques de jardinage,

alterner les plantes cultivées d'une année sur l'autre, décaler la date de semis, maintenir l'aération de la végétation, pailler le sol, l'enrichir avec du compost ou du fumier, éviter les arrosages et les apports d'engrais excessifs, pratiquer la tonte haute...



Enherber les espaces non cultivés,

les cours, les allées...



Pour en savoir plus :
www.jardiner-autrement.fr

Choisir des méthodes alternatives aux pesticides



Utiliser un outil ou arracher les herbes à la main, supprimer les parties de la plante les plus malades.



Favoriser l'implantation des prédateurs naturels (coccinelles, syrphes...) contre les ravageurs ; par la création de gîtes à insectes, de haies diversifiées.



Mettre en place des pièges contre les ravageurs (pièges à phéromones, plaques engluées...).



Avec le soutien financier, pour l'animation de la charte



Ecole Primaire de Le Passage



Notre école accueille actuellement 86 élèves de la petite section de maternelle jusqu'à la classe de CM2.

Les horaires de l'école sont les suivants :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-11h45, 13h30-15h30
- Activité Pédagogique Complémentaire (APC) le lundi de 15h30 à 16h30
- mercredi : 8h30-11h30

L'école bénéficie de services périscolaires municipaux (cantine, garderie et Temps d'Accueil Périscolaires).

Des projets/sorties à caractère pédagogique sont organisés dans le cadre des programmes et du projet d'école : séances à la médiathèque La Passerelle de la Tour du Pin, projet musique avec un intervenant musicien ; sorties à dominante culturelle : spectacles, concerts-théâtre, visite d'élevage d'escargots ; sorties à caractère sportif : courseton, course d'orientation ... et d'autres à venir !

Tous ces projets/sorties, qui permettent une approche différente des apprentissages scolaires, sont subventionnés par l'association du Sou des Ecoles de Le Passage.

L'équipe pédagogique se compose de :

PS-MS-GS : Fabienne FRESSE-TRANCHARD et Viviane BERGER le lundi
ATSEM : Christèle BECHET





GS-CP : Amandine DIEUDONNE et Viviane BERGER le jeudi
ATSEM : Christèle BECHET l'après-midi



CE1-CE2 : Jérôme MOINE



CM1-CM2 : Marielle BARBIER et Viviane BERGER le vendredi

Les familles qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) peuvent retirer un dossier d'inscription en mairie et joindre l'école au 04.74.88.16.82 afin de prendre contact.

La directrice : Fabienne FRESSE-TRANCHARD.

Boîte à Livres – Livres en balade



En façade du secrétariat de Mairie se trouve une boîte à livres installée par la communauté de communes les Vallons de la Tour. Le principe est simple : chacun peut déposer ou emprunter librement un ouvrage (livre ou revue). C'est un moyen d'échange, les livres voyagent de lecteur en lecteur.

Mise en place, depuis une dizaine de mois, notre boîte à livres remporte un vif succès. Régulièrement des Passageois petits ou grands déposent ou empruntent des livres.

Temps d'Accueil Pérисcolaires

C'est en moyenne une cinquantaine d'enfants qui fréquentent les TAPS (Temps d'Accueil Périscolaires). Différentes activités ont été proposées telles que : initiation au yoga, à l'anglais, au badminton (en partenariat avec la CCVT), au foot (en partenariat avec l'USCP), aide aux devoirs – atelier ludique, jeux sportifs, atelier de cuisine où plats et gourmandises ont été préparés (tarte à la tomate, gâteau roulé, tarte aux pommes...), atelier de jeux loto, mémo, jeux d'adresse..., ateliers créatifs au cours desquels bonhommes feuilles, calendrier, poules de Pâques, cartes,... étaient au programme.



Toutes ces activités sont prises en charge par du personnel communal et des intervenants passageois pour la plupart.

Durant la pause méridienne, après avoir pris leur repas à la cantine, les enfants bénéficient de temps de jeux dans la cour, à la salle des fêtes selon la météo, ou à la garderie, pour ceux qui veulent prendre le temps de faire des jeux de société, de lire ou de colorier...



Décorations de Noël réalisées par des enfants

Un grand merci au personnel communal et aux intervenants pour leur investissement auprès des enfants de notre école. En ce début d'année, la mairie met à disposition un « Portail Famille » permettant aux familles de l'école d'inscrire leur(s) enfant(s) via le site internet de la commune aux différents services périscolaires : cantine, garderie et TAPS. Ce système présenté aux familles début décembre, a pour but principal de simplifier leurs démarches : inscriptions, réservations et paiements de leurs factures et à la mairie d'optimiser la gestion des services.



Urbanisme

Certificats d'urbanisme

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUa (certificat d'urbanisme pour connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain) :

Maître MAURY pour la propriété PERRIN/RIVIERE chemin du Cabit
Maître DEFRADAS pour la propriété CLARESY Haut du Tramoley
Maître MARTIN pour la propriété PERRIN chemin du Moriot
Maître MAURY pour la propriété PERRIN/RIVIERE chemin du Cabit
Maître DELHOMME-MATHON pour la propriété OLIVIER chemin de la Motte
SELAS AB2C pour la propriété Consorts FRECHET chemin du Souzan
SELAS AB2C pour la propriété RUFFIER MERAY chemin du Villard
SELAS AB2C pour la propriété VERNIER hameau de la Motte
SELAS AB2C pour la propriété Consorts FRECHET chemin du Souzan
Maître DEFRADAS pour la propriété GODARD chemin de la Fauconnière
Maître SARAMITO-SOTTILINI pour la propriété ex usine TTNI chemin du Tramoley
Maître MAISONNIER pour la propriété MARGOTTIN allée des Grébillés
Maître BILLON-GALLAND pour la propriété VALLIN chemin du Cabit
Maître MAURY pour la propriété MARMIGNON chemin du Tramoley
Maître MIGEON-GROS pour la propriété PERRIN chemin du Moriot
Maître DEFRADAS pour la propriété PONTET chemin de la Fauconnière
Maître MION pour la propriété JACQUES chemin des Villettes
URBA RHONE pour la propriété BRIVET chemin du Cabit
Maître MICOUD pour l'indivision COLLIAT chemin des Bruyères
Maître MAURY pour la propriété CARON-PAOLINO route de Saint Didier
Maître BALLESTER pour la propriété LOISON chemin du Moriot
Maître MARTIN pour la propriété GAUDET route de Saint Didier
Maître MARTIN pour la propriété GAUTIER chemin de Chélieu
Maître DEFRADAS pour la propriété TIBLIER chemin du Tramoley

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUb (certificat d'urbanisme opérationnel – il indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée) :

M. GENTELET pour la construction d'une maison individuelle chemin du Magnit

Déclarations préalables

Ont déposé une déclaration préalable au cours de l'année 2016 :

M. DURAND Guy pour la pose d'un abri de jardin chemin du Moriot
WINDOWS84-HOME pour la pose de panneaux photovoltaïques chemin du Cabit
M. DERESSE Michel pour la pose d'une clôture chemin de la Motte
M. DURAND Guy pour la pose d'une clôture chemin du Moriot
SELARL AGATE pour la division de la propriété PERRIN/RIVIERE chemin du Cabit
M. BATAGNE Serge pour la pose d'un abri de jardin route de Saint Didier
M. MOURETTE Marc pour la transformation d'un garage en salle de jeux chemin du Moriot
SELARL AGATE pour la division d'une parcelle propriété PONTET chemin de la Fauconnière
ERDF pour la pose d'un transformateur chemin du Tramoley
Mme JOLIVET Laurie-Anne pour la pose d'un abri de jardin chemin du Moriot
M. TOSO Mickaël pour la pose d'un abri de jardin chemin du Moriot
M. VEN EGHÉM Laurent pour la réfection de la toiture de sa maison d'habitation chemin du Moriot
M. LHOMME Emmanuel pour la construction d'une piscine route de Saint Didier

Permis de construire



Ont obtenu un permis de construire en 2016 :

M. MAILLARD/Mme REVILLET pour la construction d'une maison individuelle chemin du Cabit

M. BARBIER Joseph pour la construction d'un hangar agricole chemin des Villettes

M. et Mme BARTHELEMY Sylvain pour la construction d'une maison individuelle chemin du Souzan

M. et Mme VERHAEGHE Iannis pour la construction d'une maison individuelle chemin du Cabit

M. PERROT François pour la construction d'une maison individuelle Impasse du Tramoley

M. HENRY Anthony pour la construction d'une maison individuelle chemin du Cabit

M. JAVAL Frédéric pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

M. GRUTTER Loïc pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

SEMCODA pour la construction de huit logements sociaux Lotissement le Jardin des Vernes

M. DE FRANCE Jérémie pour la construction d'une maison individuelle Chemin du Souzan

M. TRABBIA Anthony pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

M. GUERRE Julien pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

M. PIRODON Romain pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

M. DAVEAU Wilfried pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

M. SAGE Frédéric pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

M. ROCHE Damien pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

M. CANCADE Maxime pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

M. SEVESTRE Sébastien pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

M. SEVERIN Damien pour la construction d'une maison individuelle Lotissement le Jardin des Vernes

M. DE SAINT ROMAIN Thierry pour la rénovation de la toiture du château

M. THEVENET Julien/Mme JULLIEN Aurélie pour la construction d'une maison individuelle chemin du Cabit

M. BOULON François pour la construction d'un bâtiment artisanal avec bureaux et logement de fonction, chemin de la Fauconnière.

M. MISIASZEK Richard pour la construction de deux maisons individuelles chemin du Moriot

Autorisation de Travaux pour les établissements recevant du public.

A obtenu une autorisation de travaux en 2016 :

Commune de Le Passage pour la mise aux normes accessibilité et sécurité de la salle des fêtes.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Comme annoncé dans le bulletin de l'année dernière, la communauté de communes des Vallons de la Tour a lancé cette année, la phase d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des 10 communes. En effet, la Loi NOTRe qui prévoyait l'obligation faite aux communautés de communes, dès mars 2017, d'élaborer un PLUi, a été anticipée par les Vallons de la Tour pour répondre aux besoins de certaines communes contraintes de lancer une révision de leur PLU (trop ancien) avant le 31/12/2016.

C'est le bureau d'étude AUA, aidé par les bureaux d'étude AID, LATITUDE et SIGMA, qui a été retenu pour assister notre collectivité, mais aussi celle de la Vallée de l'Hien afin de gagner en cohérence, et dans la perspective d'élargissement du territoire.

Cela peut paraître absurde pour notre commune dont le PLU a été approuvé le 29/11/2012, donc récemment. Mais, depuis, certaines dispositions de la Loi ALLUR sont venues s'imposer à celles prévues dans les PLU des communes. Nous citerons comme exemples la suppression de la surface minimum pour construire, en cas de présence de tous les réseaux (ce qui est souvent le cas dans les zones U), la suppression du Coefficient

d'Occupation du Sol (qui permet là aussi de pouvoir utiliser sur une parcelle un maximum de surface à construire). Un seul maître mot : densification !

Alors que l'équipe municipale avait bâti un document qui permettait de faire évoluer la commune tout en conservant son caractère rural, nous voilà à la tête de dispositions qui modifient considérablement l'économie du PLU dont on ne maîtrise plus (tout au moins difficilement) l'évolution.

Nous sommes, cependant, dans l'obligation de prendre en compte dans le PLU ces dispositions qui s'imposent à nous, c'est-à-dire effectuer une mise en compatibilité de notre document d'urbanisme avec les Lois et décrets ou documents supérieurs comme le SCoT.

Néanmoins, il n'est pas dans notre volonté de toucher à l'économie générale du plan actuel. Nous ferons le forcing pour rester sur les bases du document en place, effectuer quelques modifications à la marge (principalement des correctifs sur des anomalies ou insuffisances constatées à l'usage) et répondre uniquement à nos obligations de mise en compatibilité.

Ce type de document à l'échelle d'un territoire se veut également apporteur de cohérence entre communes limitrophes et d'harmonisation des règlements de part et d'autre d'une rue quand cette dernière est aussi limite communale.

Point non négligeable quand on parle de deniers publics, c'est l'économie globale réalisée par les communes (surtout en ces temps difficiles pour les finances) : l'élaboration d'un document unique à destination de 10 communes n'est pas comparable avec la réalisation de 10 documents distincts (plus de 30% d'économie).

La première réunion publique de lancement du PLUi a eu lieu à la Salle des fêtes de Le Passage le 21 septembre dernier, rassemblant environ 80 personnes venues du territoire des Vallons de la Tour.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) devrait être présenté lors d'une réunion publique au printemps 2017 (date et lieu seront annoncés en temps et en heure par les services de la communauté de communes) ; le document final devant être approuvé avant le 31 décembre 2019.

Acquisitions 2016

- Terrains pour la construction de huit logements locatifs et pour la création d'un bassin de rétention des eaux pluviales pour le lotissement le Jardin des Vernes pour un coût de 40.994,28 €.
- Matériel et outillage pour le service technique pour un coût de 1.864 €.
- Pour le service de restauration scolaire, un réfrigérateur pour un montant de 859,90 € et un vestiaire pour le personnel de surveillance de la cantine pour un coût de 336 €.
- Pour l'école un copieur scanner pour un coût de 3.198 € et le changement des tables de la salle des enseignants pour un coût de 627,14 €.
- Pour l'entretien de la salle des fêtes, le changement de l'auto laveuse pour un montant de 2.700 €.
- Le remplacement du cendrier extérieur sur le parking de la salle des fêtes pour un coût de 410,58 €.
- Un destructeur de documents pour le secrétariat de mairie pour un coût de 478,80 €.
- Mise en place du logiciel e.enfance, du portail Famille, l'achat de tablettes de pointage et la formation au logiciel pour un coût total de 3.715,92 €.

Budget communal

Le compte administratif 2015 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 177.206,94 € et un déficit d'investissement de 24.414,86 €.

L'affectation du résultat de fonctionnement a été réalisée de la manière suivante :

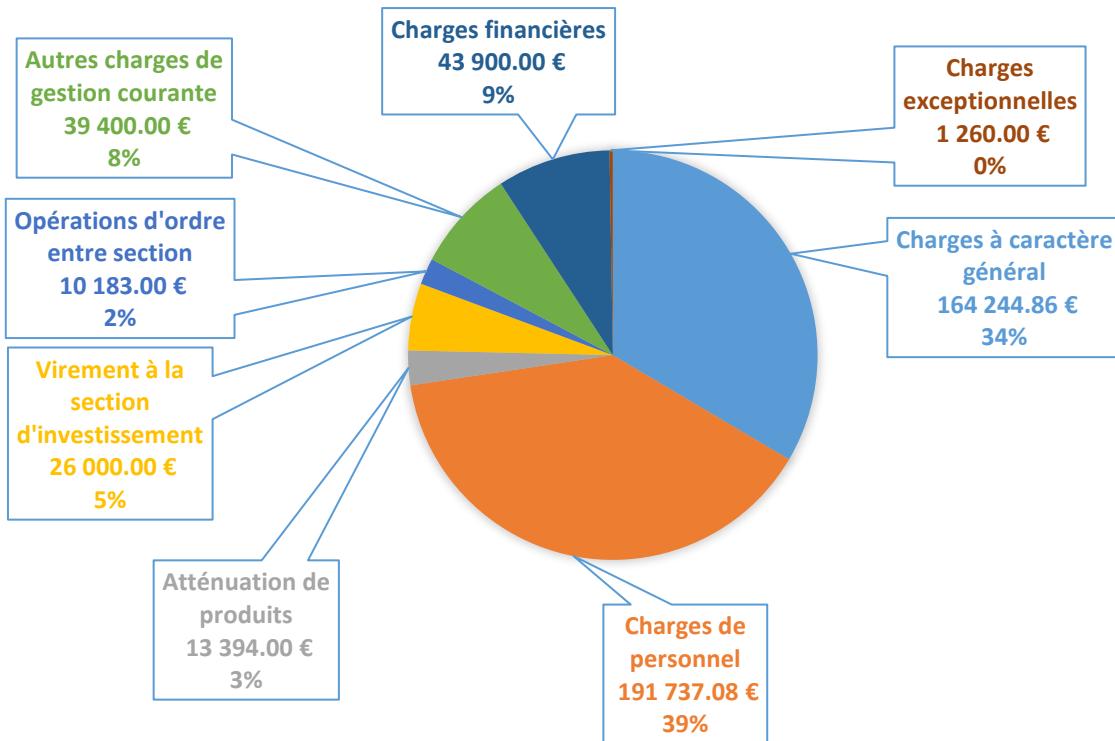
Affectation de 125.000 € en section d'investissement

Report de 52.206,94 € en section de fonctionnement.

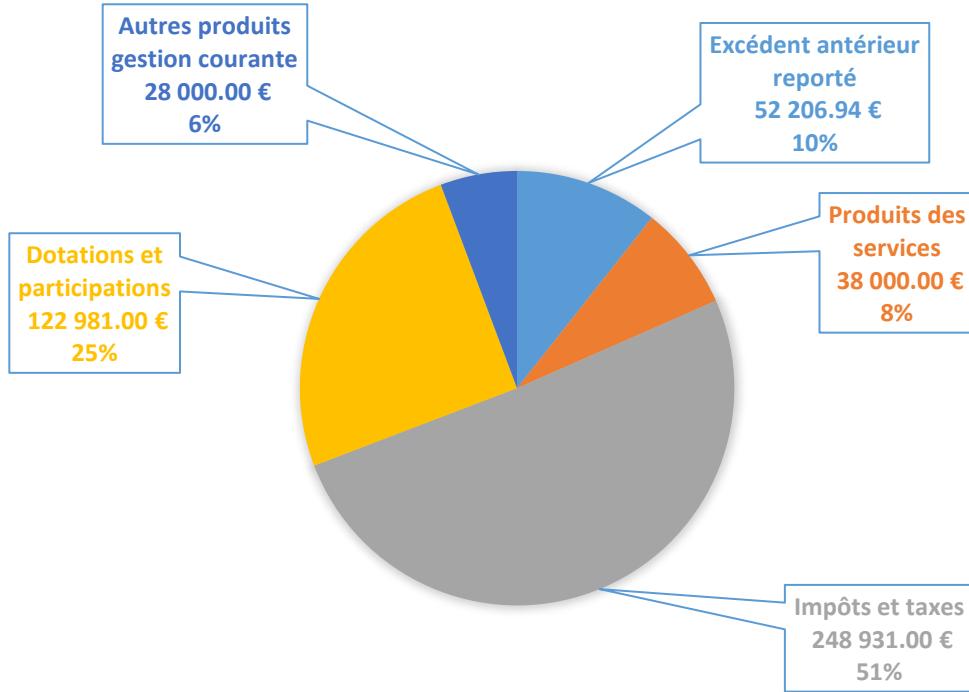
Pour l'année 2016 le budget primitif s'élève à la somme de 490.118,94 € en section de fonctionnement et à la somme de 605.306,67 € en section d'investissement.

Répartition du budget primitif principal par chapitre Année 2016

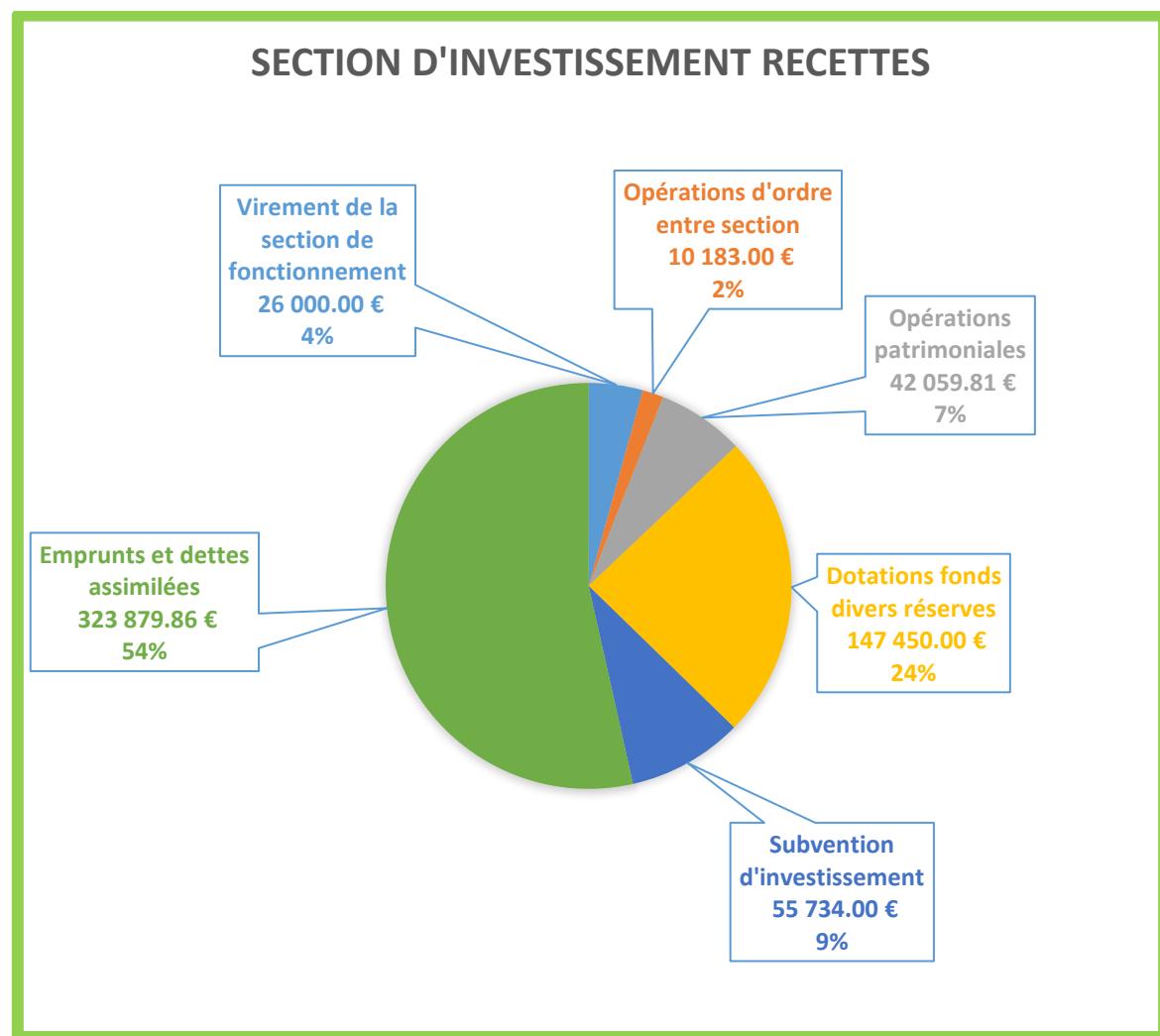
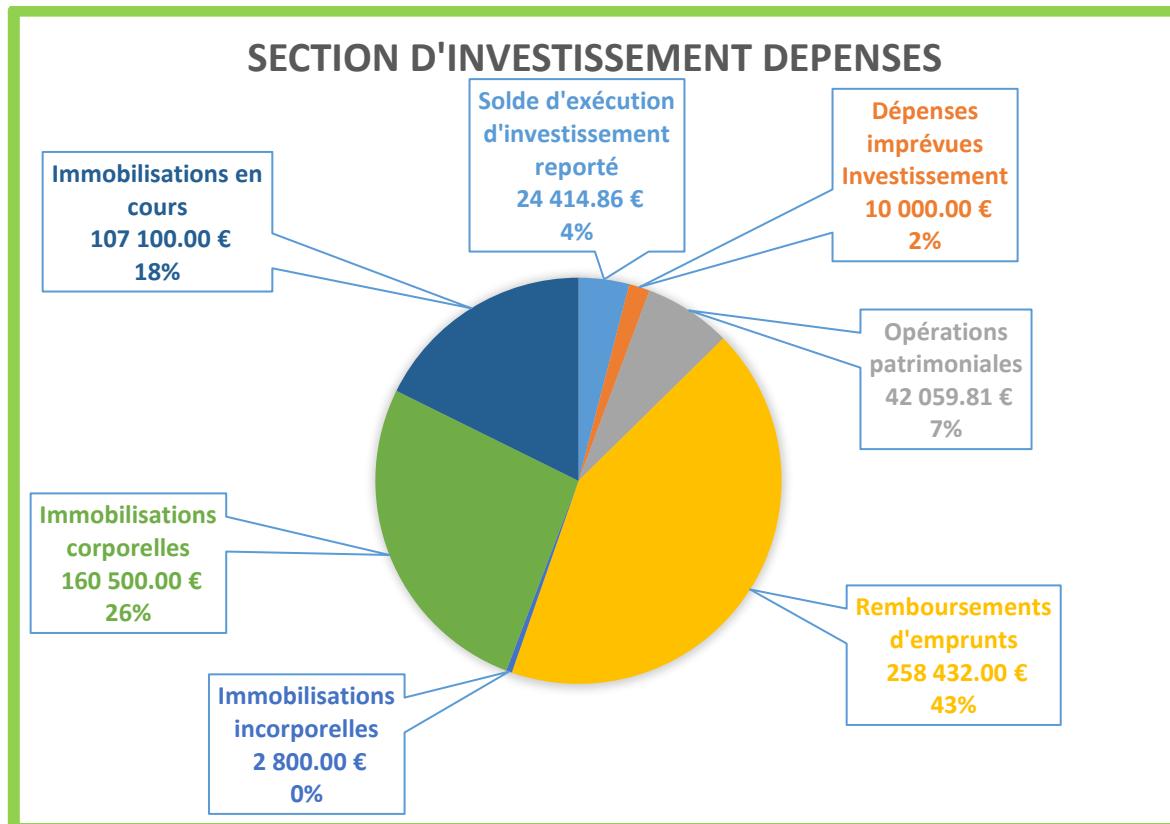
SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES



SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES



Répartition du budget primitif principal par chapitre Année 2016



A noter que la commune a procédé à la renégociation d'un prêt à un taux plus intéressant.

Voirie

Les travaux d'entretien ou d'amélioration de la voirie communale se sont poursuivis en 2016.

Point à temps et réfection de voirie

Les travaux de point à temps (ou emplois partiels) ont été réalisés par l'entreprise EIFFAGE, pour un montant de 10.225,42 € TTC.

Dernièrement, l'aménagement de l'aire de retournement de l'impasse de la Fauconnière a été effectué par l'entreprise CARREY. EIFFAGE réalisera le tapis d'enrobé dès le début du printemps 2017. Le montant global des travaux s'élèvera à 25.306,82 € TTC.

Les frais de maîtrise d'œuvre conduite par le service voirie des Vallons de la Tour s'élèvent à 2.285,72 € TTC.

Ces travaux ont bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental de 5.918,60 € et d'un fond de concours de la Communauté de communes de 10.000 €.

Elargissement de voie

L'entreprise DURAND de Saint Didier de la Tour a réalisé l'élargissement du chemin des Croisettes (partie restante entre celui effectué par Saint Didier d'un côté et Le Passage à l'autre extrémité (il y a pas mal d'années !). Un fossé a été créé en bordure afin de drainer les eaux pluviales qui avaient pour habitude de stagner sur le chemin. Le montant des travaux s'élève à 6.330,16 € TTC. Le revêtement final sera réalisé dès le début du printemps 2017 par l'entreprise EIFFAGE.

Travaux eaux pluviales

Plusieurs travaux divers et de curage de fossés sur les réseaux d'eaux pluviales de la commune ont été effectués par l'entreprise DURAND pour un montant de 5.976,36 € TTC.

Défense incendie

Le poteau incendie situé chemin du Tramoley a été remplacé car il commençait à donner des signes de fatigue (il faut dire qu'il était d'origine). Ce travail, réalisé par le Syndicat de la Haute Bourbre, a été pris en charge financièrement par la Communauté de communes dans le cadre de sa compétence « Défense incendie ».

Par ailleurs, à la demande du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), tous les poteaux incendie de la commune ont été numérotés. Ce travail a été effectué par l'agent communal.

Elagage et Broyage

L'entreprise d'Exploitation Forestière DUMONT de Sainte-Blandine a réalisé les opérations d'entretien sur nos voies communales :

- Broyage intermédiaire des accotements au printemps pour un montant de 4.231,20 € TTC.
- Elagage et broyage en bordure des chemins à l'automne pour un montant de 6.862,80 € TTC.

Stade

L'entreprise BOURDIER de Saint Didier de la Tour a été retenue pour effectuer la tonte et le ramassage de l'herbe sur le stade, ainsi que les abords pour un montant annuel de 5.280 € TTC.

Signalisation

La signalisation routière a été complétée afin d'améliorer la sécurité des usagers :

- Mise en place de panneaux de restriction de circulation liés au franchissement des passages à niveau n° 44 situé chemin du Cabit (interdiction aux bus et aux poids lourds de plus de 10 m de longueur) et n° 47 situé chemin du Treylard (interdiction aux véhicules de plus de 3,5 tonnes sauf engins agricoles).
- Mise en place de panneaux « croix de saint-andré » pour rappeler la priorité à droite au carrefour des croisettes (1 sur le chemin du Moriot et 1 sur le chemin des Croisettes).

Le travail a été effectué par l'agent communal. La fourniture des différents panneaux et supports s'élève à 1.704,67 € TTC.

Eclairage public

A l'occasion de l'installation de certaines illuminations, l'entreprise PERRIN Electricité de Virieu a procédé au remplacement d'ampoules d'éclairage public défectueuses, notamment allée du cimetière et au rond-point sur la RD73k.

Les décors des illuminations ont été entièrement révisés ou dépannés par l'agent communal.

Projet d'aménagement de la RD73k – 3^{ème} tranche de la traversée du village

Vous trouverez sur la page suivante, le projet d'aménagement de la traversée du village (3^{ème} tranche) pour le tronçon allant de la place au rond-point, dans la continuité des tranches précédentes.
Ces travaux devraient se déroulés tout au long de l'année 2017.

Ils se décomposeront de la manière suivante :

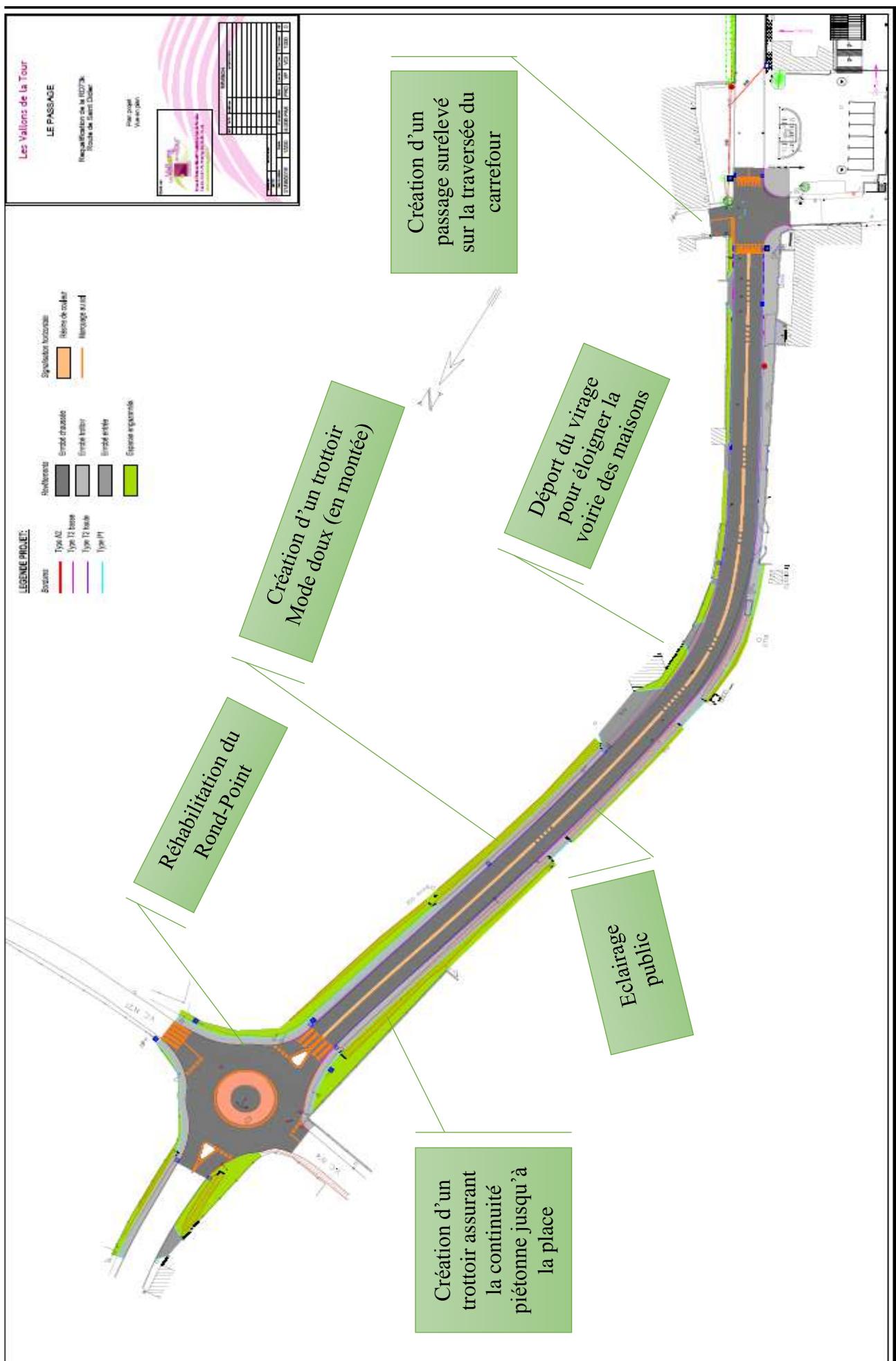
- Remplacement de la conduite d'eau potable de la place au rond-point puis sur le chemin du Moriot jusqu'au carrefour des Croisettes. Travaux réalisés et financés par le Syndicat de la Haute Bourbre.
- Réfection complète du réseau d'eaux pluviales de part et d'autre du rond-point jusqu'à la place (raccordement sur le réseau créé lors de la tranche 2). Travaux réalisés et financés par la commune.
- Enfouissement des réseaux électriques et télécom de la place au rond-point, ainsi qu'au début du chemin du Moriot (suppression des fils nus). Travaux réalisés et financés en majeure partie par le Syndicat des Energies de l'Isère (SEDI).
- Réalisation d'un réseau d'éclairage public de la place au rond-point et au début du chemin du Moriot. Travaux réalisés et financés par le SEDI (80%) et la commune (20%).
- Aménagements d'un plateau traversant (zone 30) sur la RD73k au carrefour de la place. Création de trottoirs, d'un côté une continuité piétonne et PMR du rond-point à la place, et de l'autre côté une piste « mode doux » du virage au rond-point. Pour sécuriser les maisons riveraines du virage, ce dernier sera déporté de plus d'1m. Travaux réalisés et financés par la commune avec une subvention du département (amendes de Police), de l'Etat (DETR) et de la réserve parlementaire. A noter, qu'à l'issue des travaux, le département prendra en charge la réfection totale du tapis d'enrobé.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 450 000 € (hors part Syndicat de la Haute Bourbre), dont 160 000 € environ, à la charge de la commune.

Une réunion d'information des riverains concernés sera organisée en mairie avant le démarrage des travaux (la date sera communiquée en temps et en heure).

La commission voirie.

Projet d'aménagement de la RD73 K (3^{ème} tranche)



Bâtiments communaux

Gestion énergétique des bâtiments

La commune de Le Passage s'est inscrite dans une démarche de gestion énergétique sur son patrimoine. Entamée en 2013, ses efforts commencent à porter ses fruits.

Depuis trois années, la commune est accompagnée par un Conseiller en Energie Partagé. Cet expert énergie intervient auprès de plusieurs communes simultanément. Le portage de ce poste est conjointement fait par la Communauté de Communes de Vallons de la Tour et de la Communauté d'Agglomération Portes de l'Isère dans le cadre d'une étroite collaboration de ces deux territoires sur les questions de transition énergétique.

Chaque année, le conseiller vient sur place pour détecter des gisements d'économies d'énergie. Pour cela, il s'appuie sur des appareils de mesure qui vont l'aider à caractériser le fonctionnement actuel des systèmes techniques et identifier les améliorations possibles. Par exemple, il met en place des enregistreurs de température durant une dizaine de jour pour vérifier que le chauffage fonctionne en mode confort, que lorsque le bâtiment est occupé et pas en dehors de ces horaires. Ses interventions terrain sont aussi l'occasion pour les agents ou les occupants de l'informer d'éventuels dysfonctionnements ou de problématiques liés à l'énergie.

Selon le cas, le conseiller axe son analyse des éléments recueillis sur des aspects réglementaires, le confort de l'occupant et bien-sûr les économies d'énergies. Il formule ensuite des améliorations.

La commune de Le Passage s'est donc vu proposer plusieurs petites interventions sur son patrimoine, misent en œuvre en complément de ce qu'elle avait déjà budgétisé.

Entre 2014 et 2015, la commune a économisé environ 8.000 € sur ses factures énergétiques. Si cette économie est bien réelle, il serait bien déplacé de s'en attribuer tout le mérite du fait de facteurs externes qui ont eu un impact important sur ces dépenses. En effet, la commune a bénéficié de l'effet combiné d'une baisse du prix du fioul ainsi qu'un hiver doux.

Pour autant, en isolant ces facteurs conjoncturels, Le Passage a économisé 41 340 kWh grâce à de petits travaux sur ses bâtiments. Concrètement, ce sont 3.717 € que la commune n'a pas eu à payer sur ses factures grâce à :

- ❖ L'isolation du faux-plafond d'une partie des vestiaires du terrain de foot
- ❖ La mise en place de robinets thermostatiques électroniques dans l'école primaire
- ❖ Un pilotage de la ventilation adapté aux horaires d'occupation de l'école maternelle

Forte de cette dynamique, la collaboration entre le conseiller énergie et l'équipe communale se poursuit avec l'objectif de maîtriser les consommations énergétiques tout en contribuant au confort des occupants. Il s'agit aussi de trouver des moyens d'actions prenant en compte les contraintes budgétaires de la commune.

Travaux réalisés au cours de l'année 2016

Dans la continuité de notre agenda d'accessibilité programmée, nous avons procédé cette année :

- ❖ à la mise aux normes d'accessibilité et sécurité incendie de la salle des fêtes.
- ❖ à la mise aux normes d'accessibilité du commerce multiservices et de l'église.



Pour la salle des fêtes les travaux ont porté sur :

- ❖ la création d'un WC PMR (Personne à Mobilité Réduite).
- ❖ Le remplacement de 8 portes.
- ❖ L'éclairage et flash lumineux.
- ❖ Le plafond et doublage de murs du local rangement.

Montant total des travaux : 38.028,01 € TTC détaillé ci-dessous :



- ❖ Lot électricité : SARL PERRIN Electricité à Virieu pour un montant de 4.374 € TTC.
- ❖ Lot plomberie sanitaire : Ent. GIROUD Raphaël à Le Passage pour un montant de 5.377,20 € TTC.
- ❖ Lot menuiserie : SARL GINON à La Tour du Pin pour un montant de 6.034,62 € TTC.
- ❖ Lot plâtrerie/peinture : Plaquistes des Terres Froides - Doissin, pour un montant de 7.854,96 € TTC.
- ❖ Lot carrelage, faïences :Ent. Régis VITTE - St Didier de la Tour pour un montant de 4.259,23 € TTC.
- ❖ Honoraires Architecte, M^{me} GALLIEN Nathalie, - La Chapelle de la Tour, pour un montant de 6240,00 € TTC.
- ❖ Honoraires bureau de contrôles, SOCOTEC d'un montant de 2.868,00 € TTC.
- ❖ Honoraires Coordinateur pour la Sécurité et la Protection de la Santé, M. Jean-Pierre SALANSON - La Tour du Pin d'un montant de 1.020,00 € TTC.



L'escalier d'accès à la scène a été sorti du lot menuiserie. Celui-ci a été fabriqué et posé dans le respect des normes PMR, par les apprentis de la MFR le Chalet à St André le Gaz.

Montant des fournitures 1.498,71€ TTC.



Autres travaux

Réfection de 230 m² de la toiture terrasse du bloc maternelle :

Mise en place sur le toit existant d'un complexe d'étanchéité bicoche soudé avec 120 mm d'isolant en complément de l'isolation existante.

Reprise des caniveaux et remplacement des zingueries. Ce travail a été réalisé par l'entreprise NOIR ETANCHEITE à Ruy-Montceau pour la somme de 25.098,70 € TTC.



Réfection de la toiture et de la zinguerie du préau des écoles.

Ce travail a été réalisé par l'entreprise FD Charpente à St Savin pour un montant de 16.825,20 € TTC.

A noter, que ces travaux ont bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental de 11.354 €

Rénovation du réfectoire scolaire :

- La dépose du plafond existant ainsi que la fourniture et pose d'un faux plafond suspendu, en dalles acoustiques avec au-dessus, 300 mm de laine minérale a été confié à l'entreprise les Plaquistes des Terres Froides à Doissin, pour un montant de 3.191,04 € TTC.
- La fourniture et l'installation de 12 pavés LED 60 x 60 a été confié à la SARL PERRIN Electricité à Virieu sur Bourbre pour un montant de 1.866,00 € TTC.
- L'installation d'une VMC pour ce réfectoire mais également pour la garderie a été confiée à l'entreprise GIROUD Raphaël de Le Passage pour un montant de 4.272,00 € TTC.
- Le ponçage, l'enduit et la peinture des murs ont été réalisés par l'agent communal.

Rénovation du hangar de rangement et stockage en lieu et place de l'ancien hangar très vétuste situé à côté du local technique.



Avant

La globalité du travail a été réalisé par la commission bâtiments, et Alain, agent communal. Merci à Gaby pour le pilotage des travaux. Le coût des fournitures s'élève à 3.921,20 € TTC.



Après

Le remplacement de 7 hublots extérieurs et la pose de 2 projecteurs complémentaires au bâtiment vestiaires ainsi que la fourniture et pose d'un interphone avec gâche électrique, avec kits vidéo et clavier à code pour sécuriser l'accès aux écoles, a été confié à la SARL PERRIN Electricité à Virieu sur Bourbre pour un montant de 3.439,20 € TTC.

La pose devant l'entrée de la salle des fêtes d'un revêtement résine, a été réalisé par l'entreprise SIE à Chamilin pour la somme de 2.001,60 € TTC.

La pose de 2 moustiquaires motorisées à la cuisine de la cantine scolaire suite à la demande des services de la Direction Départementale de Protection des Populations : ce travail a été confié à la SARL Daniel GINON à La Tour du Pin pour un montant de 1.938,02 € TTC.



De nombreux travaux de plomberie ont été réalisés en cours d'année sur nos bâtiments, par l'entreprise GIROUD Raphaël à Le Passage pour la somme globale de 3.953,10 € TTC.

Divers :

- Remplacement d'un moteur de tintement sur des cloches de l'église suite au contrôle du beffroi et de la protection foudre du clocher. Ce travail a été réalisé par la société SAE à Annecy pour un montant de 1.176,00 € TTC.
- A noter, cette année encore 2 actes de vandalisme sur les volets métalliques de la buvette du foot. Les réparations ont été réalisées par nos soins.

La commission bâtiments communaux.

Commission Communale d'Action Sociale

Colis de Noël



La Commission Communale d'Action Sociale, offrira cette année 33 colis aux aînés de notre commune. Ils seront accompagnés d'une jolie carte de vœux réalisée par les enfants participant aux TAPS.

Départ en 6^{ème}

A l'occasion de la fête de l'école en juin dernier, chacun des 11 élèves de CM2 s'est vu remettre par Laurent MICHEL un cadeau de la municipalité (un dictionnaire français/anglais et une calculatrice) en souvenir de sa scolarité au sein de notre école communale.



Elisa ANNEQUIN, Rudy BELLAT, Lili BROUSSE, Ambre DE OLIVERA, Arwen DIEUDONNE, Valentin FRECHET, Laura JULLIEN-CHALON, Jean-Marie MEINDER, Alexandra MICHALLAT, Elodie PERRIN et Robin PIL (absent sur la photo).

Repas de l'amitié



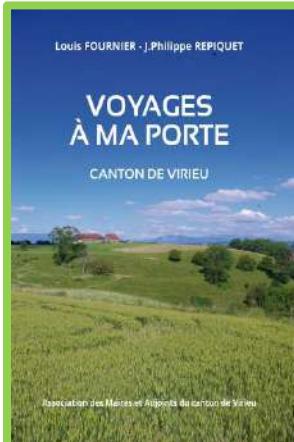
Le traditionnel repas de l'amitié a eu lieu dimanche 13 novembre. C'est par cette belle journée que chacun a pris plaisir de retrouver ses amis, ses voisins autour d'un bon repas ponctué de quelques chansons. Au moment du dessert, la musique a pris toute sa place. Farandole, madison, paso doble... ont rythmé l'après-midi dans une joyeuse ambiance. Philippe (un invité) et sa cornemuse a ébahie l'assemblée par son interprétation. Quelle belle surprise ! Pour finir cette journée, nous avons partagé des dernières chansons reprises à l'unisson. Comme d'accoutumé, ce fut un bon moment passé ensemble.

Si vous ne recevez pas d'invitation, que vous êtes domiciliés sur la commune et âgés de 65 ans et plus, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

La Commission d'Action Sociale vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.



Voyages à ma porte



En 2015, la réforme territoriale a effacé le canton de Virieu, en le fondant, à une commune près, dans celui du Grand-Lemps. Les Maires et Adjoints du désormais "ancien canton" ont, à leur manière, voulu marquer ce passage. Ce livre vous invite dans l'histoire de ce territoire, vous dévoile ses paysages, ses sites et les activités humaines qui en font la richesse depuis la création des cantons il y a deux siècles. Il témoigne que si la structure administrative a disparu, le territoire est, lui, toujours bien vivant.

Alors, bons voyages à votre porte, dans le canton de Virieu !

Laurent MICHEL,
Président de l'association des Maires et Adjoints du canton de Virieu.

Un canton, quatre vallées : des paysages façonnés par les glaciers au pisé des granges, des châteaux médiévaux au chemin de fer, des terroirs agricoles aux industries contemporaines, les sujets abordés dans le livre sont autant de petits voyages dans le passé et le présent du canton de Virieu.

Un canton, quatorze communes : Bilieu, Blandin, Charavines, Chassignieu, Chélieu, Doissin, Montrevel, Oyeu, Panissage, Le Passage, Le Pin, Saint-Ondras, Valencogne, Virieu.

Auteurs : Louis FOURNIER et Jean-Philippe REPIQUET

Livre broché, 128 pages, + de 100 illustrations, photos, documents - Format : 24 x 16,5 cm

Prix 15 € - Il est disponible en mairie, aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de mairie.

Communauté de Communes Les Vallons de la Tour



MA RENO

Le Nord-Isère Durable, avec le soutien de la Région Auvergne - Rhône-Alpes et de l'ADEME, lance MA RÉNO, un nouveau service public d'accompagnement des particuliers dans la rénovation de leur logement. Ce dispositif intègre l'ensemble des outils existants (notamment l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) qu'il vient compléter pour permettre à tous les habitants de bénéficier d'un accompagnement personnalisé sur leur projet de rénovation. Il crée ainsi un Guichet Unique pour toute question relative à la rénovation de l'Habitat.

C'est l'opportunité pour les habitants des communes de Cessieu, Saint-Jean de Soudain, Rochetoirin, La Tour du Pin, La Chapelle de la Tour, Faverges de la Tour, Saint-Clair de la Tour, Saint-Didier de la Tour, Le Passage et Dolomieu d'améliorer leur confort et de diminuer leur facture énergétique.

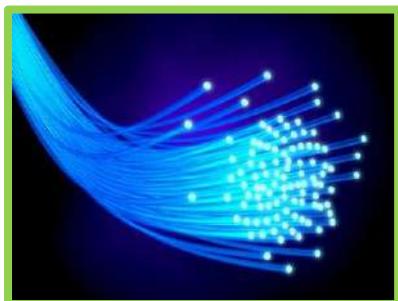
MA RÉNO c'est :

- DES CONSEILLERS NEUTRES ET INDÉPENDANTS pour vous accompagner dans votre projet de rénovation.
- UN APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER pour la définition de vos travaux et l'obtention d'aides.
- DES PROFESSIONNELS LOCAUX RÉFÉRENCÉS pour réaliser vos travaux.

Et pour des travaux réalisés avant juillet 2018 suite à un accompagnement MA RÉNO, vous pourrez bénéficier d'une subvention jusqu'à 7 500 € cumulable avec les autres aides mobilisables (dans la limite de l'enveloppe disponible et selon conditions).

Plus d'informations au numéro MA RÉNO 04.74.94.79.99 ou sur le site : <http://www.mareno-nordisere.fr/>.

Le Très Haut Débit arrive



Le Conseil Départemental de l'Isère a lancé l'opération de déploiement d'un réseau fibre optique sur l'ensemble du département, appelé plan « Isère THD ». Ce plan prévoit la couverture de 99% des foyers de l'Isère à horizon 2024 et 97% des entreprises d'ici 2021. Concrètement, pour la commune de Le Passage, l'arrivée du Très Haut Débit est prévue au cours de l'année 2020. Suivre l'actualité d'« Isère THD » sur le site www.iserethd.fr.

En attendant, il est possible d'obtenir un débit de 20 Mbits/s en utilisant le réseau WiFi du département.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site www.iserehd.net.

Zone blanche téléphonie mobile



Certains secteurs de la commune sont mal, voire pas desservis par la téléphonie mobile. C'est ce que les opérateurs appellent des « zones blanches ». Conscient de la nécessité d'avoir une couverture correcte de tout le territoire, la commune a effectué la démarche auprès de la Préfecture de l'Isère pour être reconnue comme étant en zone blanche.

Ainsi, des mesures vont être réalisées sur la commune, au cours du mois de janvier 2017. Si ces dernières confirment cette situation de zone blanche, la commune sera alors classée comme prioritaire pour l'amélioration de la couverture, en 2017, par les opérateurs de téléphonie mobile (3G et 4G).

A.D.M.R



L'association ADMR de St Didier de la Tour intervient chez toute personne ayant besoin d'une aide :

- dans les familles si vous êtes confrontés à des changements (maladie, hospitalisation, décès, grossesse difficile, naissance, etc...) avec l'intervention de professionnels qualifiés,
- auprès des personnes désirant un simple coup de main pour un peu plus de confort,
- pour faire face aux difficultés liées à l'âge, à l'handicap ou à la maladie.

L'ASSOCIATION LOCALE ADMR

Elle exerce son activité sur les communes de St Didier de la Tour, Le Passage, Montagnieu, Ste Blandine, et la Tour du Pin.

Elle est proche de ceux qu'elle aide et très près de celles à qui elle offre un emploi stable soit plus de 18 salariées.

Elle fonctionne avec une équipe de bénévoles fortement engagés pour faire fonctionner les services.

En 2016, nous avons participé au Forum des Associations de St Didier de la Tour, vendu des brioches sur la commune de Ste Blandine et organisé une journée « portes ouvertes » dans notre local associatif.

Pour nous contacter 7 jours sur 7, téléphonez au 04.74.97.54.05 et laissez vos coordonnées et votre message. Le répondeur est consulté très régulièrement. Nous vous rappellerons afin de donner suite à votre demande.

La vente de brioches, pour aider au fonctionnement de notre association, aura lieu sur la commune de MONTAGNIEU le samedi 1^{er} Avril 2016.

Recevez nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

La Présidente,
Claudine MOREAU

Si vous aussi vous souhaitez apporter un peu de chaleur, un rayon de soleil, venez nous rejoindre.

Contact : 04.74.88.17.73



SSIAD des deux Vallées



Le Service de Soins Infirmiers à Domicile : **SSIAD** pour personnes âgées et handicapées, est une association ADMR Loi 1901, gérée par des bénévoles, composée d'un conseil d'administration et d'un bureau présidé par Mme Catherine PONCET.

Le SSIAD a l'autorisation et le financement de l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour 34 places, sur 17 communes.

Le service fonctionne 7 jours/7, matin et soir, pour les plus dépendants, et est financé par la caisse d'assurance maladie à 100%. Chaque prise en soins est motivée par une prescription médicale.

Deux infirmières coordinatrices, Cécile et Rachel, ont la responsabilité du fonctionnement du service, coordonnent l'action de l'équipe soignante avec les intervenants sociaux et médicaux (assistants sociaux, infirmiers, médecins, hôpitaux, associations d'aide à domicile), organisent les interventions à domicile et se chargent des démarches administratives, aidées de Odile, la secrétaire.

L'équipe comporte 11 aides-soignantes et 2 à 3 remplaçantes, toutes salariées à temps partiel. Chaque matin, 8 à 9 aides-soignantes prennent leur véhicule de service pour se rendre chez 3 à 5 personnes aidées. Elles interviennent, seule, à 2 ou en binôme avec un autre service. Elles assurent les soins quotidiens d'hygiène et l'aide à la mobilité. Elles apportent également avec professionnalisme, des conseils adaptés aux situations, et du réconfort. Les interventions peuvent durer de 30 minutes à 2 heures et plus, suivant les besoins de la personne au moment de l'intervention. Les aides du soir sont proposées aux personnes les plus dépendantes, seules ou en difficulté, ainsi que les week-ends.

Pour cette année 2016, l'association a organisé une sortie gourmande en juin au bord du lac de Paladru, et le tirage des rois en janvier à Biol : 2 après-midi agréables et reposants qui offrent un moment de répit et de partage entre personnes aidées, aidants, bénévoles et soignants.

Une prochaine rencontre musicale est prévue en novembre sur Virieu sur Bourbre.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat :

SSIAD Des Deux Vallées -Maison Médicale et Sociale – 61 Rue de la Bourbre - 38730 VIRIEU
 04.74.88.29.60 Courriel : ssiaddvsi@fede38.admr.org

Croix-Rouge Française

La Croix-Rouge française, dont l'unité locale est maintenant appelée « les Vallons de l'Isère », est en pleine mutation dans notre région. Nous y poursuivons nos activités de secourisme (formations grand-public, postes de secours), de vente de vêtements d'occasion à bas prix pour tout le monde et distribution de colis alimentaires pour nos bénéficiaires.

Aux Abrets, 6 rue Jean Jannin, les actions secouristes se poursuivent et nous avons ouvert en septembre une vestiboutique destinée à tous les publics (vêtements d'occasion triés, en bon état, pour bébés, enfants et adultes, ouverte tous les jeudis).

A la Tour du Pin, 13 rue René Duchamp, nous effectuons une distribution alimentaire pour nos bénéficiaires tous les mardis. Une vestiboutique est également au service de tout public.

Nous terminons l'aménagement d'un nouveau local aux Abrets, 68 rue Gambetta pour étendre nos activités secouristes et sociales.

Dès maintenant nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles qui nous aideront à développer nos actions humanitaires locales. Toutes les compétences, dans de nombreux domaines, sont recherchées : équipes de secouristes, formateurs, administratifs, informaticiens, bricoleurs, mécaniciens, distributeurs de vêtements et de produits alimentaires, toutes les classes d'âge seront les bienvenues.

Pour que nous puissions mieux vous aider, aidez-nous ! Merci à vous.

Pour tout renseignement complémentaire, information, demande de contact, de rendez-vous :
Appeler le 06.84.59.69.78.

Le président, Jean-Michel Bodron

La Coordination Gérontologique du canton de Virieu s/Bourbre

Nous avons édité le livre « mémoire du canton », les recueils de « poésies vagabondes », en vente au prix de 10 € dont l'auteur vient de nous quitter et diffusé la cassette « mémoire de captivité ».

Quelques actions ont été menées, en octobre 2015, la projection du film Flore, personne atteinte par la maladie d'Alzheimer, a pu se faire grâce à notre collaboration avec la MSA (Mutualité Sociale Agricole), l'animatrice de la maison de retraite de Virieu, le SSIAD (service de soins à domicile), le CSV (Centre de Soins de Virieu), et Mme Françoise ANTHONIOZ-BLANC, présidente de France Alzheimer Isère et Mme CAILLAT du service d'autonomie. Cette soirée, à la salle équinoxe, avec une projection gratuite a été suivie d'un débat, nous avons rempli la salle, belle soirée.

Nous organisons quelques conférences : l'an passé, une séance avec un gendarme pour la sécurité des seniors, aussi bien au domicile que dans la rue ; cette année, une formation offerte de remise à niveau du code de la route, en partenariat avec la CCBT (Communauté Bourbre Tisserand) et la prévention routière. Pour la première fois, en juin, grâce à la mise à disposition de la salle des fêtes de Panissage, nous avons pu organiser une soirée concert, « la compagnie vocale chante Goldman », plus de 80 personnes ont assisté au spectacle et ont été enchantées de leur soirée.

Nous avons collaboré avec l'association des maires et adjoints de l'ancien canton de Virieu, à la réalisation d'un ouvrage qui vient d'être édité « voyages à ma porte ». Le lancement a eu lieu à Chassignieu le 2 juillet. Ce livre est en vente au prix de 15.00 €.

En juillet, notre voyage annuel en car, nous a conduits le matin à Lyon pour la visite de ses murs peints suivi d'un repas dans un bouchon lyonnais et l'après-midi, une croisière sur la Saône. Ce voyage annuel est ouvert à tous les habitants de notre ancien canton.

Notre assemblée générale a eu lieu en août à Charavines, suivi d'un repas petite friture pris au bord du lac le midi.

Le 10 septembre, nous tenions un stand au forum des associations à Virieu.

Pour un certain nombre d'entre nous, bénévoles, nous nous retrouvons à la maison de retraite de Virieu pour des sorties ponctuelles, (voitures anciennes en août, marché de Noël en novembre) ou hebdomadaires, (chants, jeux de carte, lecture ; bricolage, marché du vendredi, loto, scrabble) etc...

Cette année, les aidants sont particulièrement pris en compte. En septembre, France Alzheimer a mené plusieurs actions et conférences, des cessions de formation à Bourgoin, et tous les 15 jours, des ateliers à la halte mémoire détente à la résidence Arc en Ciel à la Tour du Pin et un café mémoire à Morestel.

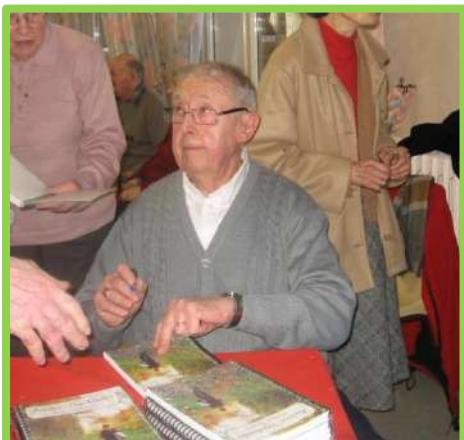
Une formation de 6 séances pour les aidants à l'Ehpad Bayard aux Abrets a également été proposée.

Depuis le printemps, a été mis en place au CSV de Virieu deux groupes : « l'instant » pour les aidants, animé par une psychologue et « l'instant des aidés », atelier géré par les animatrices du CSV.

Le psychologue et le médecin coordinateur de la maison de retraite reçoivent les bénévoles pour un échange, une fois par trimestre. Une fois par an, les bénévoles sont mis à l'honneur et remerciés.

Cette année, c'est notre coordination qui recevait celles de Morestel et de St Géoire en Valdaine, afin d'échanger. Nous avons eu une conférence de la MSA « vous prenez soin d'un de vos proches en situation de dépendance », et vous ? Qui prend soin de vous ? Conférence suivie d'un débat puis repas au restaurant et l'après-midi, visite de l'usine Bigallet.

Notre bureau se compose comme suit :



Présidente : Noëlle GASNIER (Saint-Ondras)

Vice-présidents : Monique PAPAIT (Charavines) et René JACQUAND (Virieu)

Secrétaire : Jean-Claude LAGARDE (Chassignieu)

Secrétaire adjointe : Raymonde DESCHAUX (Virieu)

Trésorière : Josiane GUILLAUD (Chélieu)

Trésorière adjointe : Aline REBRION (Chélieu).

N'hésitez pas à contacter une de ces personnes pour tout renseignement.

Photo : Monsieur JACQUET en dédicace.

Pôle Gérontologique

« Bien Vivre Âgé(e)s du côté de Virieu »



Le Centre de Soins de Virieu (CSV), centre de Soins de Suite et de Réadaptation, reconnu pour son expertise médicale et son expertise de prise en charge soignante & rééducative, a toujours le souhait d'innover et d'apporter une réponse aux besoins de santé de proximité. Il complète depuis plusieurs mois son offre par d'autres modes de prise en charge, à travers son **Pôle Gérontologique**.

C'est grâce à la participation de 36 communes et au soutien de nombreux élus que le Pôle Gérontologique du CSV « Bien Vivre Âgé(e)s du côté de Virieu » a pu voir le jour. Parti du constat d'un manque de prise en charge gériatrique dans le secteur – pour des personnes âgées à domicile mais dont certaines situations demandent une prise en charge en institution –, le Pôle Gérontologique s'est fixé comme objectif de maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées dans leurs lieux de vie, en leur proposant des solutions de prise en charge adaptées à leurs demandes, à leurs projets et à leurs besoins.

Voici ci-dessous les différentes actions mises en place et accessibles à ce jour :

- ❖ Consultation mémoire : sur prescription médicale et rendez-vous
- ❖ Groupe l'Instant : ouvert à tous, sur inscription (*places limitées pour garantir la qualité du groupe*)
- ❖ Soirées : entrée libre (*prochaines dates planifiées en fonction de la demande*)

Aucune participation financière n'est demandée aux personnes inscrites

Consultation mémoire : *Prévenir*



C'est un lieu de consultation spécialisée pour les troubles de la mémoire de premier niveau.

Elle a pour objectif d'évaluer précisément les fonctions cognitives (troubles de la mémoire, du langage, des mouvements, ...).

Elle est assurée depuis Octobre 2015 sur Virieu chaque jeudi après-midi, par le Docteur Olivier POURCHAIRE, médecin géologue du CSV, sur prescription médicale.

Groupe de parole « L'Instant » : *Partager*



Animé par Agnès ARAUJO – psychologue du CSV, possédant un DU éthique – ce groupe est un espace de parole, d'échange et d'écoute pour les aidants. La personne aidée peut être prise en charge pendant ce temps par Valérie GINON et Maria FAURE, animatrices du CSV.

Ce groupe permet aux aidants de rompre l'isolement, de partager leurs expériences et d'exprimer leurs difficultés. Il se réunit le 1^{er} lundi de chaque mois, sur Virieu.

Soirées « Gérontologie du côté du CSV » et « Bien vieillir dans la Vallée de l'Hien » : *Informier*

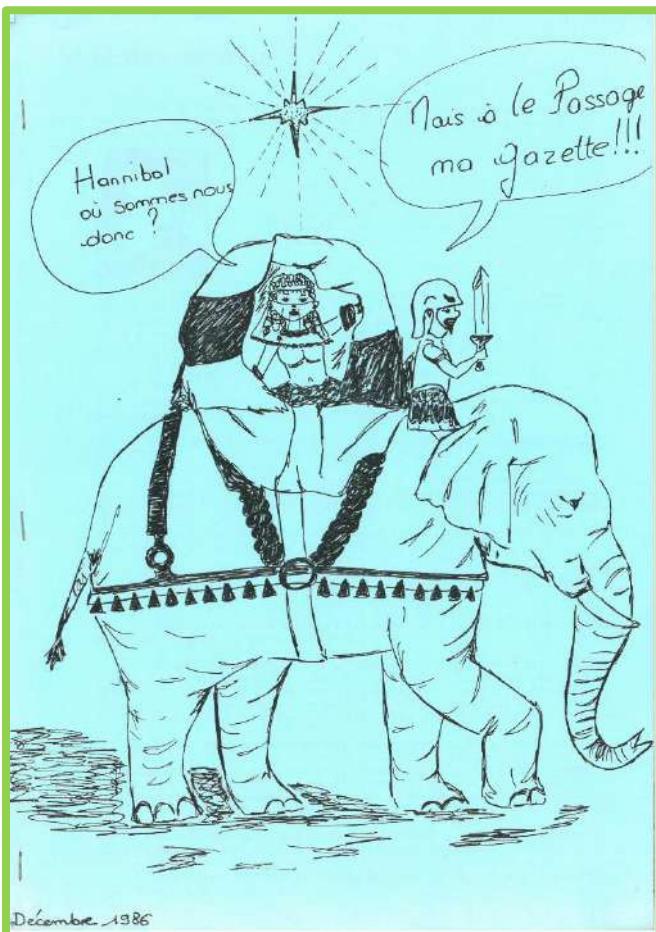


« Gérontologie du côté du CSV » : initiées en 2012, ces séances d'information-formation (sur des thèmes comme les troubles cognitivo-comportementaux, la réadaptation du sujet âgé, l'iatrogénie médicamenteuse, etc.) sont à destination de professionnels en gérontologie, de bénévoles, d'aidants et d'élus.

« Bien Vieillir du côté de Virieu » : lancées en 2016, ces soirées sont plus spécifiquement destinées aux aidants et permettent d'échanger & de partager sur les thèmes de gérontologie, ainsi que sur les inquiétudes et les problématiques des participants, telles que les divers aspects de la fragilité de la personne âgée.

Renseignements : CSV site de Virieu – 04 74 97 99 22 – pole.gerontologique@orsac-csv.fr

Le Passage – Il y a 30 ans



En cette année 1986, les travaux d'aménagement de la salle des fêtes se terminent.

Le terrain de tennis voit le jour, tandis que celui du basket est rénové.

Un sondage sur la mise en œuvre de l'assainissement collectif est effectué sur les quartiers du Tramoley, du Souzan et du Moriot. Devant le faible nombre de personnes intéressées, les travaux ne seront pas lancés.

Côté associatif, beaucoup d'animations. Pierre CHOLLAT devient le Président du comité des fêtes. Le comice agricole se déroule à Saint Ondras où la commune est bien représentée.

Le club des Edelweiss est toujours très actif avec une sortie ou activité organisées tous les mois.

Le club de Gymnastique Volontaire change de nom pour devenir « Sports et Loisirs ». La Présidente est Madeleine LIGABUE.

L'Amicale Boule a procédé à la réfection des jeux de boules de la place et du stade, sous la houlette de son Président Maurice CHOLLAT. Le challenge Guste BERGER est remporté pour la 1^{ère} fois par une paire passageoise !

Les enfants de l'école sont partis en classe de mer pendant 3 semaines, séjour financé en partie par le Sou des Ecoles que préside Jean AMIEUX.

46 enfants fréquentent la Cantine Scolaire dont l'association est présidée par Maryse MOREAU.

Les équipes de l'ASP Basket et Foot sont toujours bien présentes sur les différents terrains de la région, malgré une baisse légère des effectifs respectifs.

5 Permis de Construire pour des maisons individuelles sont accordés.

Au niveau de l'Etat Civil, on dénombre 4 naissances, 3 mariages, et 4 décès.

